

Le Cabaret Vert veut fêter ses 20 ans en se rassurant

■ Doté d'un budget de plus de 12 M€ et fort de 600 partenaires, le festival se déroule du 20 au 23 août à Charleville-Mézières (Ardennes). *Page 5*

La startup auboise V-Lock passe au braquet supérieur



■ Premier prix de l'Innovation Program EUT+ à Dublin, la startup de bornes pour vélo accélère avec un premier contrat avec les boulangeries Feuillette. *Page 7*

Été : le bâton de Balmat entre au musée

■ Le bâton utilisé par Jacques Balmat dans la première ascension du mont Blanc est l'un des objets phares du musée de Chamonix. *Page 7*

Tarkett s'est invité au cœur du Mondial 2026

■ La marque qui emploie 190 personnes dans les Ardennes a fourni des pelouses hybrides dans trois stades du Mondial de football. *Page 5*

Portrait

■ L'Aubois Karim Fenek. *Page 24*

10 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 12 à 21

Fichet : innovation et savoir-faire au service de la sécurité

À Bazancourt, l'usine Fichet est une véritable institution. Sur ses 30 000 m² d'espace de production, 120 salariés conçoivent et fabriquent « des produits de sécurité physique », autrement dit des coffres forts, armoires fortes, portes fortes, mais aussi des serrures et des automates de gestion des espèces. En sortant chaque jour une centaine de produits de ses ateliers, parmi une très large gamme, l'usine marnaise gère l'ensemble de sa production de A à Z. « Nous sommes le seul constructeur du marché à fabriquer et à certifier nos propres serrures », précise Olivier Raguin, le directeur du site. En matière de sécurité, ce qui fait la protection n'est pas tant la tôle utilisée mais la recette du composite, ce béton coulé entre les deux parois, sans oublier la serrurerie. Un assemblage de savoir-faire maîtrisé à la perfection par les équipes œuvrant dans les ateliers de Bazancourt. Que ce soit au niveau des coffres forts, des armoires ou des portes fortes, l'entreprise assure « un temps de protection » contre les agressions, qu'elles soient des attaques physiques ou des incendies par exemple, voire les deux. Pour garantir ces durées, qui définissent aussi la gamme de produits, classés de 0 à 6, l'entreprise fait passer chaque élément en laboratoire pour y être décortiqué.



L'usine marnaise gère l'ensemble de sa production de A à Z et sort chaque jour une centaine de produits de ses ateliers.

Page 4

Le Grand Est en mesure de gagner le pari des énergies renouvelables

Le Grand Est a multiplié par trois sa production d'électricité renouvelable entre 2005 et 2024 et figure au deuxième rang des régions métropolitaines, dans cette rubrique, derrière l'Auvergne-Rhône-Alpes et devant l'Occitanie, les Hauts-de-France et la Nouvelle Aquitaine. Sur les 21 TWh d'électricité produits par énergie verte en 2024, l'éolien en compte 12, l'hydraulique 7, le photovoltaïque 1 à égalité avec la biomasse et la géothermie.

La production d'énergies renouvelables, toutes destinations, est alimentée par le soleil, le vent, la chaleur de la terre, les chutes d'eau ou les marées. Dans le Grand

Est, elle est quasiment stable entre 2024 et 2025 (+1%). Les sources énergétiques du renouvelable se répartissent ainsi dans le Grand Est : 30% pour le bois-énergie (stable), 18% pour l'éolien (-19%), énergie soumise comme le solaire aux aléas climatiques, 17% pour l'hydroélectricité (+18%), 11% pour les biocarburants (+6%), 9% pour l'aérothermie (+4%), 8% pour le biogaz (+17%) et 3% pour le solaire photovoltaïque (+15%).

La production d'énergies renouvelables représente désormais 13% de la production nationale et 34% de la consommation finale dans le Grand Est.

Page 9

IMPACT
MAXIMAL

VISIBILITÉ
TOTALE

Optez pour la une,
soyez
incontournable



03 26 08 38 30

R 28302 - 8190 - 2€
3 7601 49 520018

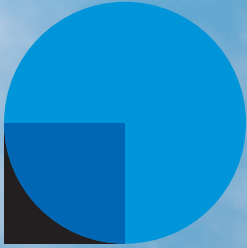
Tout ce qui se passe ici,
dans ma région s'écoute sur

ici Champagne
Ardenne

Ma radio locale.



Tout ce qui se passe ici,
dans ma région s'écoute sur

 **ici** Champagne
Ardenne

Ma radio locale.



Le média qui vit comme nous, ici.

baromètre



Prix de production de l'industrie française : +3,4 % sur un an

En juin 2026, les prix de production de l'industrie française continuent d'augmenter (+0,2 % après +0,2 % en mai et -2,0 % en avril). La baisse des prix de production s'accroît pour les produits destinés au marché français (-0,6 % après -0,2 % en mai), tandis que ceux destinés aux marchés extérieurs accélèrent (+2,5 % après +1,3 % en mai). Sur un an, les prix de production de l'industrie française continuent de nettement augmenter (+3,4 % en juin après +3,3 % en mai).

Hors énergie au sens large (hydrocarbures, produits de la cokéfaction et du raffinage, électricité, etc.), les prix de production de l'industrie française ralentissent sur un mois (+0,2 % après +0,5 % en mai) et continuent d'augmenter sur un an (+2,3 % après +2,1 % en mai). (INSEE)



Prix d'importation des produits industriels : +5,4 % sur un an

En juin 2026, sur un mois, la baisse des prix d'importation des produits industriels s'accroît (-1,9 % après -0,3 % en mai). Sur un an, ils ralentissent tout en restant encore nettement dynamiques (+5,4 % après +8,0 % en mai).

Sur un mois, les prix des produits manufacturés se replient (-1,2 % après +0,3 %) et ceux des produits des industries extractives, énergie et eau diminuent, tirés par ceux du pétrole brut.

La baisse des prix des produits de la cokéfaction et du raffinage s'amplifie nettement en juin (-13,8 % après -1,3 %). Les prix des « autres produits industriels » se replient sur un mois (-0,3 % après +0,8 % en mai). Les prix des produits alimentaires baissent légèrement en juin (-0,2 % après une stabilité en mai). (INSEE)



La production augmente de 1,9 % au deuxième trimestre dans l'ensemble de l'industrie

La production du deuxième trimestre 2026 est supérieure à celle du même trimestre de l'année précédente dans l'ensemble de l'industrie (+1,9 %) et dans l'industrie manufacturière (+1,1 %).

Sur cette période, la production augmente dans les industries extractives, énergie, eau (+4,8 %), dans la fabrication de matériels de transport (+4,7 %), dans la fabrication d'« autres produits industriels (métallurgie, chimie, pharmacie, etc.) » (+0,5 %) et dans la fabrication de biens d'équipement électriques, électroniques et informatiques (+1,5 %). Dans la cokéfaction et le raffinage, la production augmente nettement sur un an (+8,0 %). En revanche, elle baisse dans les industries agro-alimentaires (0,7 %). (INSEE)

Premiers recrutements en cours chez Hermès à Charleville



Après Bogny-sur-Meuse (2001) et Tournes-Cliron (2023), le groupe de luxe Hermès a largement commencé le chantier d'une troisième maroquinerie ardennaise à Charleville-Mézières. Les premiers bâtiments sont d'ores et déjà érigés en bordure de Meuse et l'ouverture de la production de sacs devrait avoir lieu le 19 mars 2027 après une mise en fonctionnement à la fin de l'été 2026.

Hermès prépare d'ailleurs activement cette échéance puisque le groupe de maroquinerie-sellerie qui prévoit d'accueillir à terme 250 employés sur le site, a entamé son recrutement.

Des postes de cadres sont à pourvoir dont celui de futur responsable de ressources humaines, « véritable partenaire du directeur de production du site avec lequel il ou elle formera un binôme étroit et complémentaire ».

Des postes d'artisans sont également ouverts pour les métiers de

la maroquinerie (selliers-marquinières, piqueurs en maroquinerie, coupeurs-préparateurs) ainsi que des contrats en alternance destinés à former les futurs artisans. Les personnes intéressées peuvent consulter les offres directement auprès de France Travail ou sur le site carrière d'Hermès, où les opportunités seront publiées au fil de l'avancement du projet. Après avoir été invités à une information collective, les candidats sélectionnés seront évalués par la Méthode de Recrutement par Simulation (MRS). En cas de réussite, ils seront ensuite formés aux techniques artisanales du travail du cuir afin d'être en mesure de fabriquer intégralement des sacs de luxe griffés Birkin, Kelly, Constance et Picotin.

OBJECTIF : 1000 PERSONNES EMPLOYÉES DANS LES ARDENNES

Avant la mise en poste au printemps

2027, une formation se déroulera dans des locaux situés sur le secteur de Charleville-Mézières. Qualités requises demandées aux futurs arrivants : aimer le travail manuel, être patients, minutieux et exigeants. Au terme des travaux et de la montée en puissance de l'entreprise sur son troisième site ardennais - qui est aussi sa 26^e manufacture française -, le groupe Hermès emploiera près de 1000 personnes dans les Ardennes.

Son pôle régional comprenant actuellement 700 personnes réparties sur deux maroquineries, l'Ecole Hermès des savoir-faire installée dans les Ardennes et aussi un atelier de réparation après-vente récemment créé à Bogny-sur-Meuse. À l'avenir, Hermès deviendra un des plus importants employeurs des Ardennes.

P.R.

Ils bougent

THIBAUT VANDENBESSELAER, NOUVEAU SOUS-PRÉFET DE SEDAN



Agé de 41 ans, originaire de Lille, Thibault Vandebesselaer vient de prendre ses fonctions de sous-préfet de Sedan où il succède à Astrid Hubert-Alves de Sousa. Après avoir obtenu une licence d'histoire à l'université, Thibault Vandebesselaer a commencé son parcours professionnel en 2010. Il a longtemps travaillé pour le compte du ministère de la transition écologique aux Directions départementales des territoires de l'Oise à Beauvais et de la mer du Nord à Dunkerque. Chef du pôle habitat-ville du territoire Douai-Cambrai, puis chargé de mission emploi et développement économique à la Préfecture du Nord et chef du service études, planification et analyses territoriales sur l'ensemble du département du Nord il a également occupé le poste de chef du service territorial Flandres et Littoral. Dans les Ardennes, il occupera son premier poste de sous-préfet. Thibault Vandebesselaer sait déjà qu'il s'intéressera à la rénovation du centre-ville et à la requalification du parc ancien de Sedan, à l'élaboration d'un plan d'urbanisme intercommunal sur le territoire des Portes du Luxembourg.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30



ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

Fichet : innovation et savoir-faire au service de la sécurité

Industrie. Implanté à Bazancourt, le site marnais de Fichet Group poursuit la tradition de haute qualité des produits de sécurité physiques développés par le groupe depuis près de 200 ans, en associant innovation et savoir-faire.



A droite, Olivier Raguin, directeur de l'usine de Bazancourt de Fichet Group devant une armoire forte. Les coffres et armoires forts de Fichet nécessitent un subtil maniement du béton et de l'acier.



A Bazancourt, l'usine Fichet est une véritable institution. Sur ses 30 000 m² d'espace de production, 120 salariés conçoivent et fabriquent « des produits de sécurité physique », autrement dit des coffres forts, armoires fortes, portes fortes, mais aussi des serrures et des automates de gestion des espèces.

Créée en 1923, l'usine de coffres forts ignifuges Bauche est détruite par les combats lors de la seconde guerre mondiale, avant d'être reconstruite et modernisée. En 1967, l'entreprise fusionne avec son concurrent Fichet, serrurier de renom. Fichet-Bauche devient alors un des poids lourds de son secteur d'activité et aujourd'hui une référence européenne pour la protection en stockage sécurisé.

Aujourd'hui, en sortant chaque jour une centaine de produits de ses ateliers, parmi une très large gamme, l'usine marnaise gère l'ensemble de sa production de A à Z. « Nous sommes le seul constructeur du marché à fabriquer et à certifier nos propres serrures », précise Olivier Raguin, le directeur du site. « D'ailleurs, 99% de nos produits sont fabriqués ici, seules quelques pièces en plastique ou de fonderie proviennent de l'extérieur », poursuit le directeur. « Nous sommes des artisans industriels ».

En matière de sécurité, ce qui fait la protection n'est pas tant la tôle utilisée mais la recette du composite, ce béton coulé entre les deux parois, sans oublier la serrurerie. Un assemblage de savoir-faire maîtrisé à

la perfection par les équipes œuvrant dans les ateliers de Bazancourt. Que ce soit au niveau des coffres forts, des armoires ou des portes fortes, l'entreprise assure « un temps de protection » contre les agressions, qu'elles soient des attaques physiques ou des incendies par exemple, voire les deux. Pour garantir ces durées, qui définissent aussi la gamme de produits, classés de 0 à 6, l'entreprise fait passer chaque élément en laboratoire pour y être décortiqué.

UN MARCHÉ EN FORTE CROISSANCE

« Nous travaillons avec différentes épaisseurs d'acier en fonction du cahier des charges du client et du genre de protection demandée », explique Olivier Raguin. Quant au béton qui compose les portes et les parois, il fait l'objet de différentes densités et de niveaux de dureté à partir d'une formule de fabrication unique. « Notre recette, qui comprend un grand nombre d'ingrédients, n'a pas été brevetée pour qu'elle ne tombe pas un jour dans le domaine public », précise le directeur.

Si, dans l'absolu, un coffre fort peut-être réalisé et assemblé dans la journée sur le site, c'est le temps de séchage réel du béton (28 jours) qui explique les délais d'expéditions du groupe. Entre l'arrivée de la commande et son expédition, il faut compter environ quatre semaines. Après l'atelier peinture, c'est la phase de montage des serrures qui vient donner la touche finale au coffre-fort. Des serrures conçues et

fabriquées sur place avec la fameuse clé Fichet (voir photo), identifiable entre mille à sa forme d'étoile offrant une étendue de 10 millions de combinaisons possibles.

Dans un marché de la haute sécurité pesant 5 milliards d'euros en France et surtout en forte croissance (+4%), Fichet Group veut accompagner la demande de la clientèle. Avec, parmi ses atouts de taille, une gamme variée et une capacité d'adaptation constante, pouvant compter sur un service de Recherche et Développement sans cesse en quête de nouveaux produits. C'est ainsi que l'usine de Bazancourt propose aujourd'hui des coffres allant d'une centaine de kg à 2 tonnes, des portes fortes pour des salles sécurisées, mais aussi des portes de sas ou des armoires spécifiques.

« Nos armoires ignifuges peuvent résister jusqu'à 1000 degrés à l'extérieur tout en assurant une température de moins de 50 degrés à l'intérieur pendant une heure ». Des caractéristiques qui permettent de garantir l'intégrité physique des documents contenus dans l'armoire en protégeant les encre et le papier. « En début d'année nous avons aussi sorti une nouvelle armoire forte avec des mécanismes de verrouillage renforcés, et dont l'intérieur peut être personnalisé pour abriter des médicaments des armes, des munitions. Elle

s'adresse par exemple aux commissariats, aux hôpitaux ou aux mairies ». Acteur majeur de la haute sécurité, Fichet Group compte parmi sa clientèle des particuliers, des collectivités mais aussi de grands noms du monde de la banque, du luxe et des institutions européennes.

UN PLAN STRATÉGIQUE ET DES INVESTISSEMENTS

Ces innovations doivent permettre à Fichet Group à la fois de rester le leader sur le très haut de gamme mais de progresser encore sur d'autres marchés, conformément au plan stratégique, baptisé Conquête 2030 et dévoilé juste avant l'été par la direction du groupe. « Conquête 2030 est plus qu'un plan stratégique, c'est un état d'esprit. La croissance viendra du rapprochement avec les besoins de nos clients, en France et à l'international », explique Arnaud Surpas, Président de Fichet Group (600 collaborateurs, 90 M € de CA en 2025) qui vise un objectif de 120 M€ de chiffre d'affaires.

Outre la restructuration de son équipe commerciale déjà engagée, le groupe a lancé un chantier conséquent sur la réduction des délais, jugée centrale dans la satisfaction des clients et pour l'accroissement de son implantation à l'international,

qui représente un tiers de son chiffre d'affaires annuel et couvre une quarantaine de pays dans le monde.

Par ailleurs, pour accompagner cette croissance, le groupe investit régulièrement dans son outil productif. C'est ainsi qu'il a fait l'acquisition d'un nouvel équipement de taille devant permettre de renforcer sa capacité industrielle : une nouvelle panneauteuse. Cette machine destinée au pliage de l'acier représente un investissement de 1,1 M€. « Cette panneauteuse permet de réaliser des plis complexes sur les plaques d'acier et donc de gagner en productivité, en réduisant par deux les délais de fabrication. Cela sécurise la production en grande série et garantit des délais de livraison plus courts même sur des volumes élevés », précise Olivier Raguin.

De quoi justifier cet investissement élevé, d'autant que la machine limite aussi la manutention, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions de travail des équipes. Elle dispose aussi d'arguments écologiques et économiques : « La panneauteuse est alimentée à 100% en électricité, ce qui nous permet de diviser par 9 la consommation énergétique de cette étape de notre procédé industriel ». Un argument de plus pour un équipement industriel qui doit aussi contribuer à assurer la souveraineté du groupe dans un secteur d'activité hautement stratégique pour sa clientèle.

BENJAMIN BUSSON

Festival. Doté d'un budget de plus de 12 millions d'euros et fort de 2000 bénévoles et 600 partenaires, le Cabaret Vert soufflera ses 20 bougies du 20 au 23 août à Charleville-Mézières (Ardennes).

Le Cabaret Vert veut fêter ses 20 ans en se rassurant



Devenu, avec plus de 100 000 festivaliers en quatre jours, un des rendez-vous musicaux majeurs en France, le Cabaret Vert contribue largement au rayonnement des Ardennes. Il vivra sa vingtième édition du 20 au 23 août à Charleville-Mézières sur la plaine de La Macérienne et du square Bayard. Cette année et malgré une baisse du budget artistique, les programmeurs du festival carolomacérien, Christian Alex et Vivien Becle, sont parvenus à attirer dans leurs filets

les artistes Deftones, Nick Cave, Cat Power et GIMS, à faire revenir Théodora, cette fois sur la grande scène, tout en réussissant à décrocher la présence de plusieurs lauréats ou nominés des dernières victoires de la Musique (Feu ! Chatterton Charlotte Cardin, Miki, Disiz). Entre grosses peintures et découvertes, le format choisi pour tenir compte de la cohabitation des générations et de la diversité des genres, sera marqué par des thématiques quotidiennes destinées à rassem-

bler des publics différents et venus de tous les horizons : métal le jeudi, rock le vendredi, rap et pop urbaine le samedi et rendez-vous plus rassembleur et familial, le dimanche. Une édition qui, même restructurée, sera encore de haute volée.

CONSOLIDATION DES ACQUIS

Lors de l'avant-première du festival, Cédric Cheminaud, l'un des deux directeurs, a souligné que cette édition-anniversaire serait celle de la consolidation des acquis, « *ce qui permettra de finir ce qui a été engagé depuis 2022* ». Avec notamment un réaménagement progressif du site ayant permis la traversée publique de la Meuse et l'amélioration de la déambulation.

Après des années où le Cabaret Vert a longtemps recherché à grandir, l'évènement se veut désormais « *résilient et robuste* ». Il se fixe une jauge entre 20 000 et 25 000 festivaliers par jour tout en maximisant son impact économique par de meilleures recettes « *pour donner de l'ambition à tous nos futurs projets* ». À savoir la mise en place sur la friche de la Macérienne du Cabaret Vert Village, un espace de vie pensé pour toute l'année comprenant un espace

hôtelier, des ateliers partagés, une école de musique et un parc urbain aménagé de 15 hectares. Un nouveau quartier grâce à la réhabilitation de 12 000 m² de bâtiments sur 15 hectares.

TOUJOURS UN SACRÉ DÉFI

Enfin, le Cabaret Vert, engagé depuis toujours dans le développement durable, ne renie pas ses origines: il veut contribuer à changer les habitudes quotidiennes dans des domaines comme la mobilité du public, une offre végétarienne de plus en plus étoffée (59%) sur les lieux de restauration et des adaptations au changement climatique déjà commencées avec le renforcement de zones ombragées, la multiplication de points d'eau et la révision des horaires d'ouverture. Sans oublier les efforts continus en matière de tri sélectif, de circuits courts et de décarbonation énergétique.

Devenu l'un des deux derniers festivals associatifs hexagonal dans un contexte culturel de plus en plus difficile, le Cabaret Vert a été conçu pour ne pas dépendre des financements publics. Il entend garder ses valeurs et son indépendance, la longévité étant devenue

le maître mot de ses organisateurs. « *Ce type d'activité n'est pas de nature rentable, ce qui nous oblige à trouver des solutions de rationalisation et à être plus regardant. Cette année, il a ainsi fallu faire de la dentelle équipe par équipe* », remarque son directeur, Julien Sauvage.

Pour continuer de cultiver sa singularité, sécuriser son modèle et ne pas céder aux sirènes des gros investisseurs en quête de rachat, FLAP, s'appuie sur un réseau de 600 partenaires locaux dont 500 mécènes et souhaiterait à moyen terme « *se restructurer juridiquement en faisant appel à de l'actionnariat local, pour pouvoir avoir recours à de l'investissement, améliorer nos fonds propres et éviter une éventuelle absorption. C'est le seul moyen de sanctuariser la marque Cabaret Vert et de la développer sans dépendre d'une intervention extérieure* ». À quelques jours de l'ouverture du Festival, les premiers indicateurs sont encourageants et annoncent une bonne fréquentation 2026. « *On est plutôt satisfaits, la billetterie fonctionne bien* », avance Julien Sauvage, confiant mais pondéré.

PASCAL REMY

Sport. Héritière de Sommer-Allibert qui racheta l'entreprise suédoise en 2003, la marque Tarkett emploie 190 personnes dans son usine ardennaise de Glaire. Elle a fait rayonner son savoir-faire lors du dernier Mondial de foot aux Etats-Unis en réalisant des pelouses hybrides dans trois stades.

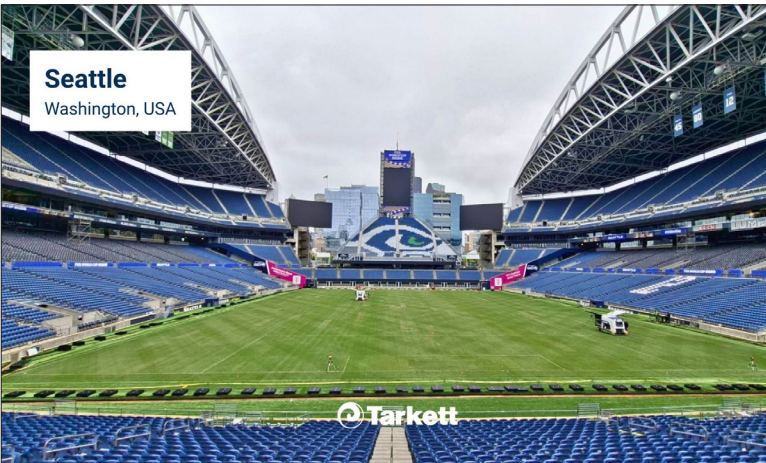
Tarkett s'est invité au cœur du Mondial 2026

Sous les crampons des stars du football se cachait un concentré d'innovation française - et plus précisément ardennaise - installé par Tarkett, le leader mondial des revêtements de sols dans trois stades : Boston, Seattle et Atlanta. Pour assurer cette présence au Mondial, Tarkett Sports a dû relever un défi de taille : transformer des stades conçus pour la NFL (football américain) et pour des concerts en véritables terrains de football.

Pour cela, le groupe a utilisé une technologie de pelouse hybride 100 % française, brevetée GrassMaster : un gazon naturel renforcé par des fibres synthétiques implantées en profondeur. Cette pelouse qui combine 97 % d'herbe à 3 % de fibres artificielles permet aux racines de s'ancrer durablement et d'offrir ainsi une surface plus résistante aux impacts et à l'enchaînement des matches tout en consolidant les appuis des joueurs.

UNE VITRINE EXCEPTIONNELLE

Un défi d'autant plus difficile à relever que les stades NFL sont équipés de bases en béton et de systèmes de



drainage optimisés pour des pelouses synthétiques et aussi parce que la saison de football américain prenait fin tardivement, en février.

Au Mercedes-Benz d'Atlanta (Géorgie), Tarkett a déversé en deux jours 10 000 m² de gazon naturel avec l'aide de 26 camions à la fin du mois d'avril. Au Gillette Stadium de Boston (Massachusetts), l'entreprise française a mis trois mois pour arriver à une bonne stabilisation du revêtement.

Tarkett était aussi actif au MetLife Stadium de New York qui a notamment hébergé, la finale Argentine-Espagne le 19 juillet. Tarkett Sports y a travaillé en étroite relation avec les franchises de New Yorks Giants et des New York Jets, pour installer une nouvelle pelouse dite FieldTurf CORE, solution à la pointe de l'industrie, qui a été posée le 6 mai, soit 39 jours avant le rassemblement mondial.

La technologie GrassMaster n'en

est pas à son premier terrain d'expression puisque cette adaptation technique primordiale pour la qualité du jeu et la sécurité des joueurs a déjà fait ses preuves au Stade de France, à Clairefontaine et dans plusieurs enceintes des plus grands clubs de football européens comme Manchester United, l'Atletico Madrid et l'Ajax Amsterdam.

Cette année, Tarkett a même expérimenté sur la pelouse du club de rugby de Castres un système de gazon synthétique 100 % recyclable, baptisé Origin.C'est donc au prix d'un sacré challenge que l'entreprise française est parvenue à être présente au rendez-vous et à relever un défi agronomique : faire pousser de l'herbe là où la nature ne l'avait pas prévu.

Pas moins de vingt sélections nationales - dont les Bleus, le 26 juin contre la Norvège au Gillette Stadium de Boston) ont évolué pendant 18 rencontres sur des pelouses faites par une entreprise tricolore très bien connue dans le Sedanais. Une prouesse technique qui a mis en lumière le savoir-faire international tricolore.

« *Nous sommes partout sous les pieds des gens mais rarement sous les projecteurs* » a récemment résumé Fabrice Barthélémy, le Pdg de cet ensemble industriel, dans les colonnes du journal économique « Les Echos ».

Tarkett est devenue en 2003 le troisième acteur mondial de revêtements de sols et de murs, réalisant un chiffre d'affaires de plus de 3,3 milliards d'euros en 2025, dont une part importante dans les complexes sportifs. Le groupe emploie 12 000 collaborateurs dans 100 pays et sur 33 sites de production dont l'usine centenaire de Glaire, construite en 1961, dirigée depuis quelques années par Arnaud Pedroni. L'unité ardennaise (65 000 m² de bâtiments), conçoit des produits alliant performance, design et technologie. Elle emploie 190 personnes et produit annuellement 7 millions de mètres carrés revêtements hétérogènes sous forme de rouleaux et de dalles pour les collectivités locales, l'hôtellerie, les logements collectifs, les hôpitaux, les salles de sports et les lieux de loisirs.

P.R.

Chamonix : le bâton de Balmat entre au musée

Tourisme. Le bâton utilisé par le guide et cristallier Jacques Balmat dans la première ascension du mont Blanc en 1786 est l'un des objets phares du musée éponyme (ex-musée Alpin) qui a rouvert le 11 juillet à Chamonix après cinq ans de travaux. Retour sur l'histoire rocambolesque de cet objet, ancêtre du piolet.



Le musée du mont Blanc, à Chamonix, abrite de nombreuses œuvres de l'art en montagne.

un neuf. » L'outil intègre ainsi un coin de l'atelier des Devouassoud, bien connus pour la fabrication de sonnaillles. À sa mort, Pierre le transmet à son fils aîné, Michel, qui a la bonne idée de retourner voir le charpentier : il veut être sûr que le spécimen est bien celui de Balmat. Convaincu, il repart avec une attestation en bonne et due forme, certifiée également par le maire.

Pour autant, le secret reste bien gardé. Michel remet à son tour le bâton à son fils Émile, qui lui-même le donne à son fils Edmond, qui le passe à son fils Gérard. Ce descendant ne pipe mot lors du bicentenaire de l'ascension en 1986, convaincu que pour vivre heureux, mieux vaut demeurer caché. L'outil, orné d'un ruban, apparaît seulement en public lors des inaugurations de la stèle de Balmat à Chamonix (11 août 1878) et de la statue représentant Saussure et Balmat (28 août 1887), auteurs de la deuxième ascension du mont Blanc en 1787. Puis plus rien. Il traverse les ans en silence, dans l'ombre de l'atelier, peu soucieux de sa valeur historique.

UNE AFFAIRE D'HOMMES

2018. Cette année-là, Denis Pivot, qui souhaite écrire un livre sur l'histoire des fabricants de la vallée, échange à plusieurs reprises avec le plus jeune des descendants Devouassoud, Thomas. « Nous avons peu à peu tissé des liens d'amitié. Un jour, Thomas m'a dit qu'il possédait le bâton de Balmat et me l'a montré ». Un choc pour notre interlocuteur, stupéfait et incrédule, toujours très ému à la simple évocation de ce souvenir : « Ce bâton ? C'est l'ancêtre de tout le matériel d'alpiniste. Je

suis guide... Gravier des montagnes c'est toute ma vie. C'était comme une découverte archéologique pour moi » Pour autant, et afin d'être sûr de l'authenticité du précieux objet, il effectue des recherches complémentaires, croise les informations à partir de l'attestation pour remonter le fil et « tout coïncidait, c'était incroyable ».

Pour lui, la place du bâton est bien sûr au musée, mais encore faut-il obtenir l'accord des propriétaires : « Les Devouassoud se sont réunis pour en décider. La propre sœur de Thomas n'était même pas au courant que l'objet était dans leurs murs... Ce bâton est resté une affaire d'hommes six générations durant ! » Et comme ils ont donné leur accord, tout un chacun peut désormais l'admirer à Chamonix, au musée du Mont-Blanc avec, entre autres, la sacoche en cuir et le carnet de notes de Jacques Balmat !



Balmat, premier au sommet du mont Blanc en 1786, avec son bâton devenu légendaire.

PAR PAR HÉLÈNE VERMARE (ECO SAVOIE MONT BLANC) POUR RHE, JOURNAUX PARTENAIRES DU RÉSO HEBDO ECO

Tout l'été retrouvez les rubriques tourisme réalisées par les journaux partenaires du « RésoHebdoEco ».



8 août 1786. Il y a tout juste 240 ans, Jacques Balmat atteint le sommet du mont Blanc, point culminant de l'Europe occidentale (4 806 m), avec le docteur Michel-Gabriel Paccard. Une première d'autant plus impressionnante qu'elle est réalisée sans crampon, ni corde, ni hache à glace, juste avec... un simple bâton ! Simple ? Pas tout à fait quand même : ce plantain de sapin très droit, qui sèche pendant au moins un an après sa coupe, se singularise par sa taille (2,70 m), son diamètre (5 cm), et sa pique en métal cerclée de fer.

« L'outil était alors utilisé par les cristalliers et les chasseurs de chamois, notamment pour franchir les ressauts rocheux, traverser les zones crevassées, descendre les pentes "en ramasse" ou "en sorcière" en le chevauchant », explique Denis Pivot, guide de haute montagne, passionné depuis plus de 40 ans par le matériel d'alpinisme dont il est devenu un véritable référent. C'est d'ailleurs à lui que l'on doit

la découverte et l'authentification de cet ancêtre du piolet.

UN SECRET BIEN GARDÉ

« Balmat a disparu en 1834 en cherchant de l'or dans le cirque du Fer à Cheval, en Haute-Savoie. Comme il était couvert de dettes, sa famille a décidé de vendre plusieurs de ses biens dont le fameux bâton, alors racheté par Jean MÉRIL Payot, charpentier aux Houches. » Mal lui en a pris : il n'avait pas vu, à son grand dam, que la douille de l'objet était fendue. « Pour le faire réparer, il s'est rendu chez Pierre Devouassoud, forgeron et partie intégrante d'une grande famille de guides. Pierre lui a alors proposé de le conserver et de lui en fabriquer

UN MUSÉE FLAMBANT NEUF

100 ans après l'ouverture du premier musée communal à Chamonix, le musée du Mont-Blanc (ex-musée alpin), situé dans un ancien palace datant de plus d'un siècle en centre-ville, a subi une belle cure de jouvence pendant cinq ans. Rouvert le 11 juillet, il propose une immersion pédagogique et attractive dans l'univers montagnard autour d'un cheminement en trois parties : Adaptations, retraçant l'histoire du territoire, Exploits, évoquant la conquête des sommets et Paysages, présentant de nombreuses œuvres de l'art en montagne dont les grandes toiles du peintre Gabriel Loppé. Quelque 500 des 18 000 pièces que compte le fonds du musée sont exposées (plus d'un millier avec le numérique) dont le fameux bâton de Balmat ou la tourelle de l'observatoire astronomique Janssen, opérationnel entre 1895 et 1909 au sommet du mont Blanc.

Ouvert tous les jours sauf mardi. Info : chamonix.fr



L'authentique cabane des Périades, historiquement perchée à 3 441 m d'altitude, a trouvé refuge au musée après s'être affaissée en 2019.

Startup. Premier prix de l’Innovation Program EUT+ à Dublin, la startup de bornes pour vélo accélère avec un contrat avec les boulangeries Feuillette.

V-Lock passe au braquet supérieur



Remise des prix à Dublin avec Ondrej Svoboda, EUT+ project manager, Romain Rudent et Antoine Desveronnieres, cofondateurs de V-Lock

V-Lock a fait la différence avec trois minutes de pitch de la finale internationale de l'EUT+ à Dublin en juillet dernier. Trois minutes qui donnent un coup d'accélérateur à la startup créée il y a trois ans et incubée à la Technopole de l'Aube. V-Lock propose des bornes de stationnement connectées pour les vélos. « Notre concept est breveté et nous adressons les marchés des établissements recevant du public. Nous venons de signer nos premiers contrats avec deux boulangeries Feuillette dans la Marne. »

Prochaine étape pour Romain Rudent et Antoine Desveronnieres, les cofondateurs et associés de V-Lock, rencontrer Jean-François Feuillette pour poursuivre leurs implantations. « L'usage est gratuit pour les clients, nous avons un contrat de location avec la franchise pour la borne et le logiciel », explique Antoine Desveronnieres. V-Lock donne plus de temps à la clientèle dont le stationnement du vélo est sécurisé. « Nous constatons qu'avec la borne de stationnement, le panier moyen augmente chez le com-

merçant. Le retour sur investissement est de six mois. »

DES CENTAINES D'HEURES RÉCOMPENSÉES

La startup a décroché le premier prix face à huit autres équipes sélectionnées dans les UTT partenaires de l'alliance EUT+, dont le berceau est à Rosières-près-Troyes. Un sésame pour de nouveaux marchés après un lancement de V-Lock en bêta test à Troyes, qui soutient l'innovation depuis son lancement avec cinq stations réparties dans la ville et gratuites pour les utilisateurs.

Partant du postulat que le vol est le premier frein à la pratique du vélo, V-Lock propose la mise en place de bornes dans les villes et les zones commerciales. Les bornes fonctionnent à l'énergie solaire, sans aucun raccordement ni besoin de travaux de génie civil coûteux. Les équipements sont par ailleurs fabriqués en Région Grand Est par des entreprises partenaires « qui croient en notre projet », comme Sotralinox et Aube Électricité.

Le service s'appuie sur une application qui permet de repérer la station la plus proche. La borne sert de point d'attache à la roue avant et au cadre avec une chaîne sécuritaire robuste et pilotée depuis l'application mobile. Le système

s'adapte à tous les types et tailles de vélos, qu'ils soient de ville, à assistance électrique ou VTT, et évite aux cyclistes d'avoir leur propre antivol à transporter. « Jamais nous n'aurions imaginé défendre notre vision devant un jury européen. Cette récompense n'est pas seulement celle d'un pitch de trois minutes. C'est celle des centaines d'heures passées à concevoir,

tester, recommencer et convaincre, des premiers prototypes jusqu'aux premières bornes installées sur le terrain », confie Romain Rudent.

DÉPLOIEMENT À GRANDE ÉCHELLE

La victoire de V-Lock accélère les ambitions de la startup qui souhaite convaincre les collectivités de l'intérêt du système pensé pour la sérénité des cyclistes autant que pour favoriser les mobilités douces. Les entreprises font également partie des cibles de l'entreprise avec la possibilité d'installer en quelques heures et sans travaux des bornes pour leurs collaborateurs. Avec des bornes disponibles en location ou à l'achat, l'offre s'adapte aux besoins. « Notre technologie est aujourd'hui prête pour un déploiement à grande échelle », assure Antoine Desveronnieres, qui entend bien passer à la vitesse supérieure. D'ailleurs, dans sa lancée, la startup fait partie des douze demi-finalistes du prix Kite&Connect pour une sélection à Paris puis un « pitch on the beach » au Maroc pour la finale devant un parterre d'entrepreneurs et d'investisseurs. « La prochaine étape est de trouver un investisseur pour développer la partie commerciale. »

EUT+, L'AMBITION INTERNATIONALE AUBOISE

EUT+ puise son origine à l'UTT de Troyes, pilote du projet avec huit partenaires européens. La structure s'articule autour d'une vision commune qui place l'humain au premier plan et vise à s'inscrire dans la reconnaissance de diplômes européens. L'Allemagne, la Lettonie, l'Irlande, la Bulgarie, Chypre, l'Espagne, la Roumanie, l'Italie et la France sont ainsi autant d'universités que les étudiants peuvent fréquenter lors de leur parcours international pour contribuer à la construction d'une technologie européenne offensive et souveraine.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Foire de Châlons

Résilience et avenir : l'agriculture française en question

À l'occasion des 80 ans de la Foire de Châlons, le Crédit Agricole du Nord Est et la FDSEA de la Marne rebondissent en choisissant pour leur conférence économique du 31 août, un thème qui ne souffre pas de faux-semblants : 80 ans de résilience et un avenir à conquérir, comment l'Agriculture peut-elle rester une chance pour la France ? Trois intervenants de marque animeront les débats : Vincent Chatellier, économiste et ingénieur de recherche à l'INRAE, Arnaud Rousseau, président de la FNSEA et Jean-Pierre Touzet, directeur du Pôle Agri-Agro de Crédit Agricole SA.

Premier temps fort : Vincent Chatellier ouvrira les échanges avec un diagnostic macroéconomique factuel de la « ferme France ». Nos forces historiques à l'export sont réelles, nos fragilités aussi. Et une question s'impose : comment sommes-nous passés du statut de première puissance agricole d'Europe à une position plus incertaine ? Chiffres à l'appui, sans complaisance ni catastrophisme.

Second temps fort : une table-ronde réunira Arnaud Rousseau, Jean-Pierre Touzet, et Vincent Chatellier. Trois voix qui connaissent aussi bien le terrain que les réalités économiques et financières du secteur. Leurs regards, complémentaires, parfois contrastés, dessineront les contours d'une vision stratégique qui fait aujourd'hui défaut : celle d'une agriculture qui retrouve sa légitimité à produire, et d'un pacte à renouer avec une société aux attentes parfois paradoxales.

Rendez-vous le lundi 31 août 2026 à 16h à la Foire de Châlons-en-Champagne - Salle Millésime.

Foire de Châlons

La FDSEA de la Marne, FDSEA Conseil et AS Entreprises se mobilisent

Pour cette édition spéciale des 80 ans de la Foire, la FDSEA (service syndical et FDSEA conseil) et AS Entreprises proposent un programme d'animations particulièrement attractif pour aller à la rencontre des agriculteurs, des viticulteurs et du grand public. Du vendredi 28 août au lundi 7 septembre, le stand 717 (allée du Blé) deviendra un lieu d'échanges incontournable, animé chaque jour par les élus et les collaborateurs, autour de rencontres, d'ateliers pratiques, de conférences et de temps festifs. Au programme cette année : des ateliers pour accompagner les entreprises agricoles dans leurs obligations réglementaires, une grande conférence sur l'avenir de l'agriculture française, un jeu convivial pour le grand public, et une compétition qui enverra ses lauréats jusqu'au Salon de l'Agriculture 2027. Voici quelques temps forts de l'agenda des animations AS Entreprises, FDSEA Conseil et FDSEA syndical.

LES ATELIERS FDSEA CONSEIL : DES RENDEZ-VOUS EXPERTS SUR LE STAND

Tout au long de la Foire, FDSEA Conseil propose une série d'ateliers thématiques gratuits, sur le stand, pour répondre aux préoccupations concrètes des exploitants agricoles et viticoles :

Mardi 1^{er} septembre (11h-18h) : Cession, transmission, reprise d'exploitation — Comment anticiper les étapes clés d'un projet de transmission ou de reprise (aspects humains, économiques, juridiques, fiscaux et sociaux).

Mercredi 2 septembre (11h-18h) : DUERP — comment se mettre en conformité avec la réglementation sur le document

unique d'évaluation des risques professionnels ?
Jeudi 3 septembre (11h-18h) : Diversification et optimisation des charges — comment améliorer son revenu en diversifiant ses productions.
Vendredi 4 septembre (11h-18h) : Registre phytosanitaire numérique — tout savoir sur cette obligation qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2027.
Des quiz permettront de tester ses connaissances de façon ludique. Des conseillers seront disponibles pour des échanges individualisés sur chacun de ces sujets.

AS ENTREPRISES : LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE DÉCRYPTÉE

Du mardi 1^{er} au vendredi 4 septembre, de 14h à 18h, les équipes d'AS Entreprises proposeront « Les rendez-vous de la facture électronique » : des ateliers personnalisés d'une demi-heure, en individuel ou en petit groupe, animés par des experts. Destinés en priorité aux agriculteurs et viticulteurs, ces rendez-vous permettent de faire le point sur l'utilisation de la plateforme Jefacture.com, proposée par AS Entreprises, et de répondre à toutes les questions liées à cette nouvelle réglementation, qui entre en vigueur le 1^{er} septembre 2026.

AGRIS SOLIDAIRES : LA SOLIDARITÉ EN ACTION

Samedi 5 septembre à 15h, Place du Village de l'Agriculture, la FDSEA de la Marne mettra à l'honneur son opération « Agris solidaires ». Fruit de plusieurs actions menées tout au long de l'année par les agriculteurs de la FDSEA, ce moment sera l'occasion de remettre des chèques de soutien à plusieurs associations et structures d'entraide : l'ACCIR, l'ADASEA (dispositif Réagir), la Banque alimentaire, SOLAAL, la Ligue contre le cancer, ainsi que l'Oasis de l'Espoir, dans le cadre d'Octobre rose.

Informations pratiques
Foire de Châlons 2026 : du vendredi 28 août au lundi 7 septembre 2026 - Stand FDSEA 51 / FDSEA Conseil / AS Entreprises Stand n°717 - Allée du Blé Ouvert tous les jours à partir de 10h30.

+2,3 %

Au deuxième trimestre 2026, les salaires horaires dans les secteurs marchands non agricoles (hors services aux ménages) accélèrent modérément : +2,3 % sur un an, après +2,0 % au trimestre précédent. Cette accélération est due notamment à la revalorisation du Smic en juin (+2,4 %), sous l'effet d'un regain d'inflation.

En outre, les versements de prime de partage de la valeur (PPV) augmentent un peu sur un an au deuxième trimestre 2026 : 603 millions d'euros ont été versés aux salariés ce trimestre, contre 546 millions d'euros un an auparavant. (INSEE)

+2,4 %

Le coût horaire du travail (salaires, cotisations et taxes, déduction faite des exonérations et subventions) dans les secteurs marchands non agricoles accélère à peine au deuxième trimestre 2026 : +2,4 % sur un an, après +2,3 % au trimestre précédent. Le coût du travail accélère moins que les salaires au deuxième trimestre 2026 du fait surtout d'exonérations de cotisations sociales plus dynamiques.

Le coût du travail freine dans l'industrie au deuxième trimestre 2026 (+2,4 % sur un an) et ralentit à peine dans la construction (+1,9 % sur un an). En revanche, il accélère légèrement dans le tertiaire marchand (+2,4 % sur un an). (INSEE)

+0,2 point

Au deuxième trimestre 2026, le nombre de chômeurs en France au sens du Bureau international du travail (BIT) augmente de 62 000 par rapport au trimestre précédent, à 2,7 millions de personnes. Le taux de chômage s'établit à 8,3 % de la population active, supérieur de 0,2 point à son niveau du premier trimestre 2026 et de 0,7 point à celui du deuxième trimestre 2025 (+261 000 chômeurs). Le taux de chômage est à son plus haut niveau depuis le troisième trimestre 2020 qui était affecté par la crise sanitaire, et depuis le troisième trimestre 2019 auparavant. Il demeure toutefois nettement au-dessous de son pic de mi-2015 (-2,2 points). (INSEE)

La Bourse

E-FACTURATION

ÊTRE LA BANQUE DES ENTREPRENEURS, c'est aussi vous faire gagner du temps avec une solution simplifiant votre gestion comptable et financière.

Solution de notre partenaire iPaidTHAT*

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

* SAS IPT TECHNOLOGIE « iPaidThat », société par actions simplifiée au capital social de 2 246 82 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes, sous le numéro 829 997 451, dont le siège social est situé Avenue d'Alphais - Espace Performance 35760 Saint Grégoire, France. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Cures 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Gettyimages - Agence ID-Shop



COTATIONS AU 13/08/26

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS

CAC 40	8 674,94	+ 0,07%
SBF 120	6 559,67	+ 0,05%
Nikkei	67 524,06	+ 1,85%
Dow Jones	53 791,85	- 0,54%
Eurostoxx 50	6 533,99	+ 0,88%

DEVISES (EUROS CONTRE...)

1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1531	- 0,11%
Livre Sterling	0,8546	- 0,34%
Yen	183,74	+ 0,89%
Dollar/Yen	159,34	+ 1,01%

SWAPS

Euribor 5 ans	3,004	+ 0,031
Euribor 10 ans	3,155	+ 0,017

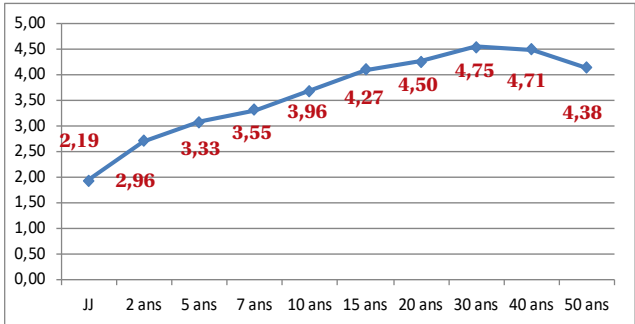
MARCHÉ MONÉTAIRE

Ester	2,185	+ 0,000
Euribor 1 mois	2,206	- 0,020
Euribor 3 mois	2,511	+ 0,017
Euribor 6 mois	2,653	- 0,064
Euribor 12 mois	2,943	+ 0,013

FRANCE ETAT

BTAN 2 ans	2,958	+ 0,048
BTAN 5 ans	3,334	+ 0,053
OAT 7 ans (TEC	3,550	+ 0,052
10) OAT 10 ans	3,963	+ 0,051
OAT 30 ans	4,750	+ 0,048
OAT 50 ans	4,376	+ 0,047

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2026 %)

ARCELORMITTAL	64,18	+ 0,64
BNP PARIBAS	112,00	+ 0,39
CARREFOUR	15,76	+ 0,11
CRÉDIT AGRICOLE	20,17	+ 0,15
EXEL INDUSTRIES	19,90	- 0,50
L.V.M.H.	464,95	- 0,28
LAURENT-PERRIER	85,80	- 0,04
MICHELIN	34,61	+ 0,09
NEXANS	144,70	+ 0,15
KERING	272,75	- 0,09
HAULOTTE-GROUP	2,40	+ 0,08
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	46,48	+ 0,27
RENAULT	28,33	- 0,20
SAINT-GOBAIN	84,24	- 0,03
SANOFI-AVENTIS	75,42	- 0,09
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	83,12	+ 0,21
VALLOUREC	18,28	+ 0,17
VEOLIA	34,47	+ 0,16
VINCI	123,30	+ 0,03
VRANKEN-POMMERY	10,30	- 0,09

EMPRUNTS D'ÉTAT JAPON ETATS-UNIS EURO

JJ	0,80	3,77	2,19
2 ans	1,65	4,18	2,77
5 ans	2,15	4,35	2,86
10 ans	2,88	4,67	3,15
30 ans	4,02	5,23	3,66

Baromètre mensuel de l'Inclusion Financière Juillet 2026

En juillet 2026, le nombre de dossiers de surendettement déposés augmente de 2,7 % par rapport à juillet 2025. Sur les sept premiers mois de l'année 2026, la hausse du nombre de dépôts de dossiers de surendettement s'établit à 10,9 % par rapport à la même période en 2025.

Le nombre de nouvelles inscriptions de personnes au FICP (fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers) s'accroît de 3,7 % sur les sept premiers mois de 2026 par rapport à la même période en 2025.

Le nombre de nouvelles inscriptions de personnes au FCC (fichier central des chèques) recule de 13,0 % sur les sept premiers mois de 2026 par rapport à la même période en 2025.

Le nombre de désignations de droit au compte diminue de 13,2 % sur les sept premiers mois de 2026 par rapport à la même période en 2025.

Le nombre de demandes d'information ou d'accompagnement des particuliers adressées à la Banque de France en matière d'inclusion financière via son accueil multicanal (guichet, téléphone - via le numéro unique 3414 - courrier, web via le site /) progresse de 7,3 % sur les sept premiers mois de 2026 par rapport à la même période en 2025.

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

Le Grand Est en mesure de gagner le pari des énergies renouvelables à l'horizon 2030

Région. Des productions multipliées par deux pour l'éolien, par trois pour le photovoltaïque et par dix pour le biogaz. Le Grand Est, plusieurs fois région leader au niveau national, introduit désormais 34% de renouvelables dans sa consommation finale d'énergie. Une trajectoire exemplaire renforcée par la récente feuille de route énergétique.



La région concentre 7,5% des installations photovoltaïques en France métropolitaine et 8,4% de la puissance totale.

Le Grand Est a multiplié par trois sa production d'électricité renouvelable entre 2005 et 2024 et figure au deuxième rang des régions métropolitaines, dans cette rubrique, derrière l'Auvergne-Rhône-Alpes et devant l'Occitanie, les Hauts-de-France et la Nouvelle Aquitaine. Sur les 21 TWh d'électricité produits par énergie verte en 2024, l'éolien en compte 12, l'hydraulique 7, le photovoltaïque 1 à égalité avec la biomasse et la géothermie.

La production d'énergies renouvelables, toutes destinations, est alimentée par le soleil, le vent, la chaleur de la terre, les chutes d'eau ou les marées. Dans le Grand Est, elle est quasiment stable entre 2024 et 2025 (+1%). Les sources énergétiques du renouvelable se répartissent ainsi dans le Grand Est : 30% pour le bois-énergie (stable), 18% pour l'éolien (-19%), énergie soumise comme le solaire aux aléas climatiques, 17% pour l'hydroélectricité (+18%), 11% pour les biocarburants (+6%), 9% pour

l'aérothermie (+4%), 8% pour le biogaz (+17%) et 3% pour le solaire photovoltaïque (+15%).

Sur les dix dernières années, le Grand Est enregistre une production stable pour le bois-énergie et l'hydroélectricité, une baisse de près de 20% pour les biocarburants et des hausses importantes pour les autres sources : +15% pour le solaire thermique, +70% pour l'utilisation des déchets renouvelables, +80% pour l'éolien. La production de biogaz a été multipliée par dix, celle issue du solaire photovoltaïque par trois.

DES PLACES DE LEADERS NATIONAUX POUR LE GRAND EST

Dans une hiérarchie naturellement dominée par les régions ensoleillées du sud, dans l'ordre Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Grand Est occupe en 2025 une cinquième place pour le nombre d'installations photovoltaïques (102 760) et une quatrième place pour la puis-

sance installée (4 950 MW). Dans ce secteur, la région concentre 7,5% des installations en France métropolitaine et 8,4% de la puissance totale.

Deuxième région métropolitaine pour le nombre d'installation d'éoliennes (523), derrière les Hauts-de-France (650), et à la même place pour la puissance raccordée (5 202 MW) contre 6 679 MW pour les Hauts-de-France, le Grand Est, deuxième région française, pèse 20,4% des installations et 21,6% de la puissance potentielle nationale.

Le Grand Est, avec 244 installations et 96 MW de puissance, est leader pour le biogaz en France métropolitaine (22% des installations et 17% de la puissance potentielle de la France métropolitaine), devant la Normandie, la Bretagne et les Hauts-de-France. Le classement est le même pour la méthanisation, la région assurant 23% du nombre d'installations et 25% de la puissance alimentant la production d'électricité en France. Précisons que la méthanisation est

un processus biologique décomposant la matière organique (résidus agricoles, déchets alimentaires ou boues d'épuration). Le biogaz, mélange de gaz, méthane et dioxyde de carbone, est produit lors de la méthanisation.

UNE PROGRESSION EN PHASE AVEC LES OBJECTIFS 2030

La production d'énergies renouvelables représente désormais 13% de la production nationale et 34% de la consommation finale dans le Grand Est, à sept points de l'objectif 2030 fixé par le Srdet, Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires. Ce renouvelable pèse près de la moitié de la consommation d'électricité, contre 5% pour la consommation de gaz. Globalement, on estime à 78% l'état d'avancement de la production d'énergies renouvelables par rapport aux objectifs du Srdet.

En considérant les puissances installées dans le Grand Est, 9 300 MW en 2024 (6% du total métropolitain), selon les principales sources, l'éolien compte pour 53%, l'hydroélectricité pour 25%, le photovoltaïque pour 20% et le solde en biogaz. A chaque département ses forces et ses faiblesses et globalement pour les quatre sources dominantes, 18% des puissances installées le sont dans la Marne, 17% dans les Ardennes et 14% dans l'Aube. Avec les 6% de la Haute-Marne, le territoire de la Champagne-Ardenne pèse plus de 55% des installations renouvelables du Grand Est.

LA MARNE AU SOMMET RÉGIONAL DE L'ÉOLIEN

Toujours en matière de potentiel de production, la Marne pèse 29% de l'éolien régional, devant les 21% de l'Aube. Le Bas-Rhin (0,5%) et le Haut-Rhin, pas une seule installation, sont les plus mauvais adeptes de l'éolien. Le photovoltaïque compte ses plus grosses puissances en Moselle et dans le Haut-Rhin, 16% du Grand Est pour chacun des

deux territoires, contre 13% pour la Marne.

En ce qui concerne le biogaz, 17% de la puissance installée vient des Vosges et 15% de la Meurthe-et-Moselle. La Marne plafonne à 8%. Enfin l'hydroélectricité prend source dans les Ardennes (35%), le Bas-Rhin (31%) et le Haut-Rhin (28%). En bref, l'éolien pour le territoire champardennais (55%), le photovoltaïque et le biogaz pour la Lorraine (44% et 55%) et l'hydroélectricité pour la Collectivité Européenne d'Alsace (58%).

LA FEUILLE DE ROUTE DU GRAND EST POUR LA PROCHAINE DÉCENNIE

Adoptée le 7 juillet dernier par le Comité régional de l'énergie, la feuille de route énergétique du Grand Est fixe les principaux objectifs : produire encore davantage d'énergies décarbonées, renforcer la souveraineté énergétique de la France, accompagner la réindustrialisation, accélérer la transition écologique et enfin inclure la région dans la territorialisation de la politique énergétique nationale. La déclinaison de ces objectifs, désormais au niveau régional, va mieux prendre en compte les ressources et les ambitions propres à chaque territoire.

À l'issue de cet engagement le Président du Grand Est a souligné la portée de cette feuille de route. « Cette proposition est le fruit de plusieurs mois de travail et de concertation avec l'Etat, les collectivités, les acteurs économiques, les filières énergétiques, le monde agricole et la société civile. Elle marque une étape importante car, pour la première fois, les objectifs nationaux de développement des énergies renouvelables sont déclinés à l'échelle régionale afin de tenir compte des réalités, des ressources et des ambitions propres à chaque territoire ». Ce sont les territoires qui font le pays et pas l'inverse. Une évidence qui devient institutionnelle ?

G.D.

Opinions

Par la Région Grand Est

Vendanges 2026 : face au dérèglement climatique, protéger nos terroirs, c'est protéger notre économie

Alors que les premiers coups de sécateur ont été donnés exceptionnellement tôt cette année sur quelques coteaux hâtifs de Champagne et que les vendanges débutent également en Alsace, Franck Leroy, Président de la Région Grand Est, appelle à accélérer l'adaptation de nos territoires aux conséquences du changement climatique. Pour le Président de Région, l'enjeu est désormais autant environnemental qu'économique : préserver l'eau, nos productions agricoles et viticoles, nos forêts, les emplois et les savoir-faire qui font la force du Grand Est.

DES VENDANGES HISTORIQUEMENT PRÉCOCES QUI DOIVENT NOUS ALERTER

En Champagne, les premiers coups de sécateur ont été donnés dès les premiers jours du mois d'août sur quelques coteaux particulièrement hâtifs. Si l'essentiel des vendanges commencera dans les prochains jours, jamais elles n'avaient débuté aussi tôt. En Alsace, les premières vendanges commencent également dès ce 12 août.

Cette précocité historique dans nos deux grands vignobles est un signal particulièrement visible des bouleversements climatiques auxquels nos territoires doivent désormais s'adapter.

Dès le printemps, les grandes cultures du Grand Est avaient subi des épisodes de chaleur et un stress hydrique significatif. Au cœur de l'été, les tensions sur la ressource en eau s'accroissent dans plusieurs territoires. Nos forêts subissent elles aussi ces évolutions, avec des sécheresses répétées qui fragilisent certains peuplements, favorisent le dépérissement de certaines essences et accroissent

les risques sanitaires et d'incendie.

Des vignes aux grandes cultures, de l'élevage à la forêt, c'est donc une part essentielle du patrimoine naturel mais aussi de l'économie du Grand Est qui doit aujourd'hui s'adapter à des conditions climatiques qui évoluent rapidement.

Pour la Région Grand Est, ces phénomènes imposent de sortir d'une gestion de crise permanente pour construire une véritable stratégie d'adaptation.

« L'ADAPTATION CLIMATIQUE EST DEVENUE UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE »

Franck Leroy, Président de la Région Grand Est : « Quand les premiers coups de sécateur sont donnés au début du mois d'août, personne ne peut considérer que nous sommes face à une année ordinaire. Nos agriculteurs et nos viticulteurs vivent déjà le changement climatique dans leurs exploitations, leurs rendements et leur organisation quotidienne. Nos forêts en portent elles aussi les traces.

Je veux que le Grand Est soit une Région qui anticipe plutôt qu'une Région qui subit. Nous devons protéger notre ressource en eau, accompagner l'évolution des pratiques, préparer nos forêts aux conditions climatiques de demain, soutenir la recherche et l'innovation et sécuriser nos filières.

Les terroirs de Champagne et d'Alsace sont connus dans le monde entier. Nos céréales, nos élevages, nos vignobles, nos forêts et notre industrie agroalimentaire sont une richesse et participent à notre souveraineté. Les protéger face au changement climatique, c'est protéger notre économie, nos emplois, nos paysages et une part de notre identité. L'adaptation n'est

donc plus seulement une politique environnementale : c'est une politique économique et territoriale. »

FAIRE DU GRAND EST UN TERRITOIRE PILOTE DE L'ADAPTATION

Au-delà des mesures d'urgence, la Région souhaite amplifier le travail engagé avec les professionnels autour de plusieurs priorités : gestion durable et économies d'eau, adaptation des cultures et des pratiques, protection des sols, renouvellement et diversification des forêts, recherche, expérimentation et innovation, accompagnement des exploitations et des filières confrontées aux aléas climatiques.

Cette démarche doit mobiliser l'ensemble des acteurs concernés : professionnels agricoles et viticoles, acteurs de la forêt et du bois, interprofessions, organismes de recherche, établissements de formation, collectivités et État. L'enjeu est de donner à celles et ceux qui cultivent nos terres, font vivre nos vignobles et entretiennent nos forêts les moyens de continuer à produire, à investir et à créer de la valeur dans le Grand Est.

Le changement climatique transforme déjà nos paysages, nos productions et nos métiers. Le Grand Est ne se résignera pas à le subir. Grande région agricole, viticole et forestière, il dispose de tous les atouts pour être à l'avant-garde de l'adaptation.

C'est le choix que porte la Région : anticiper plutôt que subir, innover plutôt que renoncer et accompagner celles et ceux qui font vivre nos terres, nos vignes et nos forêts. Protéger nos terroirs aujourd'hui, c'est préparer la force du Grand Est de demain.



Serpent de mer numérique

En censurant la loi prévoyant l'interdiction des réseaux sociaux aux moins de 15 ans, le Conseil constitutionnel sonne-t-il le glas d'une telle mesure ?

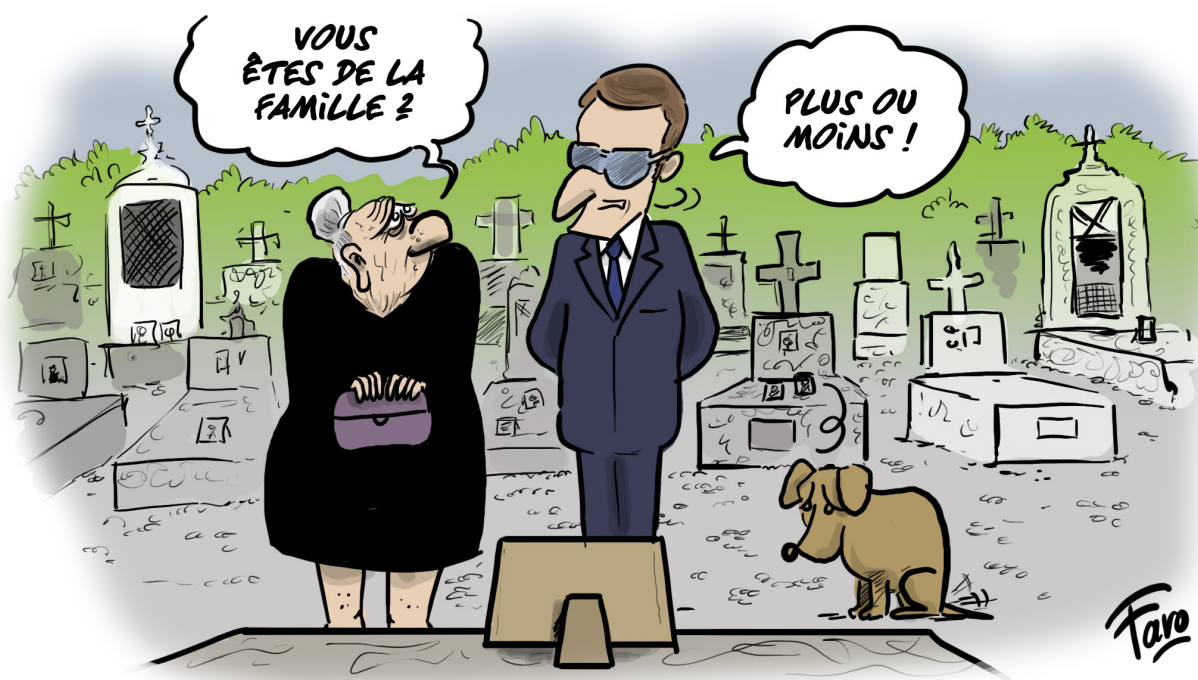
Sur le principe, la loi ne faisait que protéger (et pour leur bien, même s'ils sont encore trop jeunes pour s'en rendre compte) les ados des réseaux et surtout de leurs dérives. Mais il n'en fallait pas plus pour que les héritiers du « *il est interdit d'interdire* » ne se fassent les défenseurs de la liberté d'expression. Des élus insoumis ont en effet saisi le Conseil constitutionnel estimant que l'interdiction et le contrôle de l'âge constituent « *une atteinte à la liberté d'expression et de communication* » mais aussi une atteinte « *au droit au respect de la vie privée* » se fondant sur deux principes consacrés dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Soit. En allant dans le sens du recours, le Conseil constitutionnel a donc vidé le texte de sa substance, obligeant les porteurs du texte à repartir de zéro, sachant que le calendrier législatif risque de se resserrer fortement dans la dernière ligne droite avant les présidentielles. On pouvait s'attendre à la difficulté de mettre en place une telle loi, le législateur ayant toujours un train de retard sur la réalité des Français (les réseaux sont depuis longtemps ancrés dans le quotidien des ados) et surtout sur la capacité des jeunes à contourner ce dispositif impossible à contrôler de manière efficace. Ce qui n'enlève en rien l'impérieuse nécessité de protéger les plus jeunes de certains réseaux. Mais une fois de plus en France, comme en matière de délinquance d'ailleurs, la responsabilité des parents dans les agissements de leurs enfants est la grande absente des débats.

BENJAMIN BUSSION

humeur

le regard de Faro.

SUCCESSIONS VACANTES : C'EST L'ÉTAT QUI RÉCUPÈRE



Retrouvez l'intégralité
de votre journal
et plus encore sur
matot-braine.fr

Une expérience digitale
accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles

Juridique. Pour la vente d'un bien, le délai court à dater de la réception du bien, alors qu'il commence à la conclusion du contrat pour les prestations de services.

Contrat à distance : point de départ du délai de rétractation

Dans les contrats conclus à distance (sur internet, par démarchage téléphonique...), le client a 14 jours pour exercer son droit de rétractation.

Pour la vente d'un bien, le délai court à dater de la réception du bien, alors qu'il commence à la conclusion du contrat pour les prestations de services.

Si le contrat a pour objet, à la fois, le transfert de propriété d'un bien et une prestation de services, il est assimilé à une vente (Code de la consommation, articles 221-1 et 221-18).

Dans cette affaire, un contrat a été conclu en juillet 2021 pour la création d'un site internet. A la réception du site, en septembre 2021, le client exerce son droit de rétractation. Le prestataire fait valoir qu'elle est tardive par rapport à la date de conclusion du contrat.

La cour d'appel donne raison au client. La prestation de services de création du site internet s'accompagnait de la mise à disposition d'un bien, le site en lui-même. S'agissant d'un contrat mixte assimilé à une vente, le délai de rétractation



tion courait à dater de la réception.

• La Cour de cassation censure la décision.

Le Code de la consommation précise en effet qu'une vente porte sur des biens au sens de l'article 528 du Code civil (biens meubles « qui peuvent se transporter d'un lieu à un autre »).

Or, la réalisation d'un site internet n'entraîne pas le transfert de la propriété d'un bien meuble et ne peut pas être qualifié de vente.

Le délai de rétractation courait donc dès la conclusion du contrat.

Cass. 1^{re} civ. 28 mai 2026 n° 25-14.507

Social. Jusqu'à présent, les professionnels de santé (médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme) décident librement de la durée des arrêts de travail pour maladie qu'ils prescrivent.

Plafonnement de la durée des arrêts de travail

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2026 a prévu d'encadrer la durée des arrêts de travail pour maladie à compter du 1^{er} septembre 2026. Jusqu'à présent, les professionnels de santé (médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme) décident librement de la durée des arrêts de travail pour maladie qu'ils prescrivent.

• À compter de septembre 2026, la durée des arrêts maladie sera plafonnée. Pour un arrêt de travail initial, sa durée ne peut pas excéder 31 jours pour une première prescription. La durée d'une prolongation d'un arrêt de travail est plafonnée à 62 jours. Le professionnel qui a prescrit l'arrêt de travail initial ou sa prolongation peut déroger à ces plafonds à condition qu'il justifie de la nécessité d'une durée plus longue en considération de la situation du patient et des recommandations de la Haute Autorité de santé. Pour tout renouvellement d'arrêt de travail d'une durée supérieure à trois mois, le professionnel peut solliciter l'avis du service du contrôle médical.



• La loi de financement de la sécurité sociale pour 2026 a également encadré la durée de versement des indemnités journalières d'accidents du travail ou de maladies professionnelles. A compter de janvier 2027, la durée de versement de ces indemnités journalières est limitée à

quatre ans. À l'issue des quatre ans, l'incapacité est réputée permanente et l'assuré perçoit une rente ou une indemnité en capital.

Décrets du 12 juin 2026, 2026-498, 2026-499, 2026-501

Fiscal

Indices des loyers commerciaux du 1^{er} trimestre 2026



L'Insee a publié les différents indices des loyers commerciaux servant de référence pour le plafonnement du loyer lors de la révision annuelle ou triennale et lors du renouvellement du bail.

• Au 1^{er} trimestre 2026, l'indice des loyers commerciaux (ILC) s'établit à 135,26 en baisse de 0,45 % sur un an et en hausse de 5,11 % sur trois ans (ILC 1^{er} trim. 2023 : 128,68). L'ILC s'applique aux baux de locaux commerciaux et artisanaux. Il est obligatoire pour les baux conclus ou renouvelés à compter de septembre 2014.

• Au 1^{er} trimestre 2026, l'indice des loyers des activités tertiaires (ILAT) s'établit à 137,42, en hausse de 0,09 % sur un an et en hausse de 6,87 % sur trois ans (ILAT 1^{er} trim. 2023 : 128,59). L'ILAT s'applique aux baux des locaux de bureaux et des professions libérales. Il est obligatoire pour les baux conclus ou renouvelés à compter de septembre 2014.

• L'indice du coût de la construction (ICC) du 1^{er} trimestre 2026 s'établit à 2084 en baisse de 2,89 % sur un an.

Pour la révision triennale, la hausse du loyer est plafonnée à 0,34 % (1^{er} trim. 2023 : 2077). Pour le renouvellement du bail, la hausse du loyer est plafonnée à 26,30 % (1^{er} trim. 2017 : 1650).

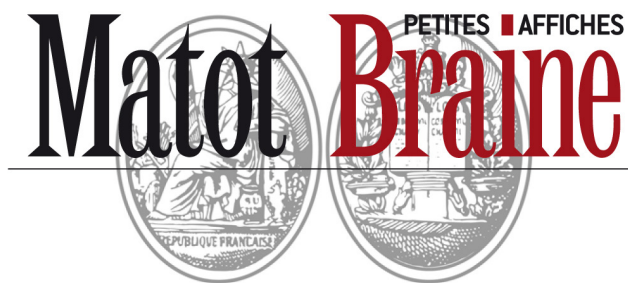
L'ICC ne peut plus être retenu pour les baux conclus ou renouvelés à compter de septembre 2014.

• Le plafonnement peut être écarté en cas de modification notable de la valeur locative (caractéristiques du local, destination des lieux, obligations des parties, facteurs de commercialité, prix pratiqués dans le voisinage - Code de commerce, art. L145-33).

En bref

Retrouvez l'intégralité
de votre journal
et plus encore sur
matot-braine.fr

Une expérience digitale
accrue avec votre journal



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.
Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales
sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Matot Braine
PETITES AFFICHES
CHAMPAGNE-ARDEENNE

Publiez votre annonce
dès le lendemain
sur
matot-braine.fr
ou
à la date de votre choix



Matot Braine
L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE

S.A.S. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777

Société du groupe Legalnet

Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS

Tél. : 03.26.40.21.31 - Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Président et directeur de la publication :

S.A.S. Compagnie Mobilière de Gestion de Participations,
représentée par Michel GUYOMARD

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 0431 187408

Adjudications

S.C.P. SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU

société d'avocats inter-barreaux aux barreaux de CHÂLONS EN CHAMPAGNE et de REIMS,
dont le siège est à CHÂLONS EN CHAMPAGNE, 16 rue Pierre Bayen
et le Cabinet secondaire à REIMS, Centre d'affaires Colbert, 34 rue des Moulins

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

d'un ensemble immobilier sis à REUIL CŒUR DE LA VALLEE (Marne), 11 Grande Rue

LE JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026 A 9 H

Pardevant le Juge de l'exécution à l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de REIMS (Marne), 1 place Myron Herrick, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

COMMUNE de REUIL CŒUR DE LA VALLEE (51480)

- Un ensemble immobilier sis dite commune, 11 Grande Rue, lieudit « Le Village », cadastré section AB n° 529 pour 4 a 99 ca, comportant :
 - Un local professionnel composé :
 - D'un appentis donnant accès à une ancienne salle de bain, un dégagement, une ancienne cuisine, un bureau, un bar et une cuisine, des sanitaires, un espace de rangement et un WC ;
 - Un appartement composé :
 - Au rez-de-chaussée : Une chaufferie ;
 - A l'étage : Une cuisine, une pièce principale, un couloir de distribution donnant accès à trois chambres, une salle de bain, un WC ;
 - Un grenier accessible par une échelle escamotable et deux caves ;
 - Une terrasse ;
 - Un petit terrain.

**MISE A PRIX : 100.000 €EUROS
OUTRE LES FRAIS ET CHARGES**

Consignation pour enchérir par chèque de banque : 10.000 €.

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du Tribunal Judiciaire de REIMS ainsi qu'au siège de la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.

ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTERE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE REIMS.

Pour tous renseignements, s'adresser :

- A la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU - Tél. : 03.26.64.79.61 ;

- Au greffe du Tribunal Judiciaire de REIMS ;

- Pour les visites à la SELARL CHAUTARD-DAVESNE JUSTICE, commissaire de justice à EPERNAY (03.26.55.42.63).
M2607351

Signé : R. CROON.



DENIS VAUCHELIN ASSOCIES

AARPI d'Avocats Inter barreaux REIMS & CHALONS EN CHAMPAGNE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026 A 9 HEURES

Par devant le Juge de l'Exécution du tribunal judiciaire de REIMS (51100), Place Myrron Herrick, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble suivant :

Commune de REIMS (51100)

Dans un ensemble immobilier 18-26 rue du Chatelet et 58-62 rue Fléchambault.

Cadastré Section DM 458, 460 et 461.

Les lots de copropriété suivants :

Lot numéro quarante-trois (43) :

Dans le bâtiment N, escalier 4, 4° étage, APPARTEMENT TYPE VI comprenant : Une entrée, une cuisine, un salon-séjour, quatre chambres, une salle de bains, salle d'eau, WC, un dégagement avec placards, loggia et les 1949/100.000^{èmes} des parties communes générales.

Lot numéro quatre-vingt-douze (92) :

Dans le bâtiment N, escalier 4, au sous-sol, CAVE portant le numéro 11 du plan et les 17/100.000^{èmes} des parties communes générales.

SUR LA MISE A PRIX DE 90.000 €EUROS

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au greffe du juge de l'exécution près le tribunal judiciaire de REIMS où les amateurs peuvent en prendre connaissance, ainsi qu'au cabinet du Cabinet DENIS VAUCHELIN ASSOCIES ayant son siège 22 rue de l'Isle - 51100 REIMS et 4-6 rue du Lycée - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

Les enchérisseurs doivent être représentés par un Avocat inscrit au Barreau de REIMS, auquel ils devront remettre préalablement une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de la CARPA, d'un montant de 9.000 €.

Visites sur appel à la SCP GALAND GUILLEUX, commissaire de justice - 03.26.51.17.27.

Renseignements s'adresser à :

1. DENIS VAUCHELIN ASSOCIES, Avocats - 03.52.83.01.27 - jbd@avocatligne.fr

2. Greffe du TJ de REIMS.

M2607546

Tous les appels d’offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédure adaptée



SA HLM MON LOGIS GROUPE Action Logement

Construction d’une gendarmerie - 1 bâtiment locaux de services et bureaux, 1 bâtiment locaux techniques et 13 logements et 1 hébergement GAV, Chemin des grands bois - 77820 LE CHATELET EN BRIE

Avis de classement sans suite

Marché de travaux - Procédure adaptée suivant le Code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D’OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS GROUPE Action Logement, au capital de 37.258.683,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.
Personne responsable des marchés : Madame la Directrice Générale de la SA MON LOGIS Groupe Action Logement.
2. OBJET DU MARCHÉ :
Le présent avis concerne les travaux suivants : Construction d’une gendarmerie, 1 bâtiment locaux de services et bureaux, 1 bâtiment locaux techniques et 13 logements et 1 hébergement GAV Chemin des grands bois - 77820 LE CHATELET EN BRIE.
Type de marché de travaux : 1. Exécution.
Le pouvoir adjudicateur décide de déclarer l’avis de consultation lancé le 05/05/2026 sans suite, conformément aux dispositions de l’article 6.5 du règlement de consultation et de l’article 2185-1 du Code de la Commande Publique du 1^{er} avril 2019.
3. DATE D’ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 07/08/2026.

La directrice générale, Céline VARENNE.

M2609418

www.mon-logis.fr  [monlogisimmobilier](#)

Vente aux enchères

SELARL AHMED HARIR
Avocats
15 boulevard Gambetta
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.33.23.05 - Fax : 03.24.59.40.90

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026 A 10H30
Au plus offrant et dernier enchérisseur

A l’audience, au site Sévigné du Tribunal Judiciaire, 12 rue Madame de Sévigné - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

COMMUNE DE CHARLEVILLE MEZIERES (ARDENNES)

LA CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST EUROPE, banque coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du code monétaire et financier, société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, au capital de 681.876.700 €, ayant son siège social sis 1 avenue du Rhin - 67100 STRASBOURG, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le numéro 775 618 622, immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07 004 738, venant aux droits de la SA CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE, prise en la personne de son représentant légal domicilié es-qualité audit siège ;
Ladite Caisse agissant comme créancier, pour lequel domicile est élu au cabinet de Maître Ahmed HARIR, membre de la SELARL Ahmed HARIR, Avocat au Barreau des Ardennes près le Tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MÉZIÈRES, demeurant 15 boulevard Gambetta - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

Il sera procédé le jeudi 24 septembre 2026 à 10h30 au tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MÉZIÈRES, au site du tribunal judiciaire sis 12 rue Madame de Sévigné - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES (ancien tribunal d’instance), à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens et droits immobiliers dont la désignation suit :

COMMUNE DE CHARLEVILLE MEZIERES (ARDENNES)

Sur la commune de CHARLEVILLE MÉZIÈRES (Ardennes), 5 rue de l’Arquebuse, dans l’ensemble immobilier en copropriété soumis au régime de la copropriété, destiné en totalité ou en partie à l’habitation et immatriculé comme tel au registre national d’immatriculation des syndicats de copropriétaires sous le numéro AEO-788-810, figurant au cadastre sous les références suivantes : AM 669 contenance 13a 15ca.
Les biens et droits immobiliers ci-après désignés :
LOT NUMERO 241 composé de :
- Un appartement d’une surface habitable de 42 m² loi Carrez comprenant cuisine ouverte sur salon, salle de bain, une chambre, un cellier ;
- Et les 209/1000^{èmes} des parties communes générales ;
Ainsi que ledit immeuble existe, s’étend, se poursuit et comporte avec toutes ses aisances et dépendances, droits de propriété, servitudes ou autres pouvant y être attachés, sans aucune exception ni réserves.
Figurant à la matrice cadastrale de CHARLEVILLE MÉZIÈRES (Ardennes) et ces biens, quant à leur origine de propriété, et quant à leur descriptif étant précisés selon procès-verbal de description dressé par la SCP Pierre Michel ROUSSEL Charlene PICHON, commissaire de justice à CHARLEVILLE MÉZIÈRES, annexé au cahier des conditions de vente dressé par Maître Ahmed HARIR, Avocat au Barreau des Ardennes, régulièrement déposé au greffe du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MÉZIÈRES, lequel comporte les conditions de vente sur saisie immobilière.

SUR LA MISE A PRIX DE 21.000 €EUROS (VINGT ET UN MILLE €EUROS)

VISITE DES LIEUX SUR PLACE le lundi 7 septembre 2026 de 14h à 15h.
Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat au Barreau des Ardennes dont le ministère est obligatoire, auquel il y a lieu de s’adresser.
Il est en outre déclaré que tous ceux au profit ou du chef desquels il pourrait être pris inscription d’hypothèque légale sur l’immeuble saisi devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d’adjudication.

Pour tous renseignements, notamment pour consulter le cahier des conditions de vente sur saisie immobilière, s’adresser à :
- Maître Ahmed HARIR, Avocat au Barreau des Ardennes, à son cabinet, 15 boulevard Gambetta - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES - Téléphone : 03.24.33.23.05 ;
- Greffe du Juge de l’exécution du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MÉZIÈRES, à l’ancien tribunal d’instance en ladite ville, 12 rue Madame de Sévigné - Téléphone : 03.24.56.34.13.

Fait et rédigé par l’avocat poursuivant soussigné,
Maître Ahmed HARIR.

M2609511

Marne

CONSTITUTION

DE SOCIETE



FCN Sézanne
33 rue Aristide Briand
BP 64 - 51120 SEZANNE
Tél. : 03.26.80.53.30

DE LA LIBERTE
Société civile immobilière
au capital de 1 000 €
Siège social :
29 rue de Launat
51120 LE MEIX ST EPOING

Aux termes d’un acte sous signature privée en date du 3 août 2026 à LE MEIX ST EPOING, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : DE LA LIBERTE
Siège social : 29 rue de Launat, 51120 LE MEIX ST EPOING
Objet social : l’acquisition d’un immeuble sis Rue de la Liberté 51120 LE MEIX ST EPOING, l’administration et l’exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, par voie d’acquisition, échange, apport ou autrement
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l’immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 €, constitué uniquement d’apports en numéraire
Gérance : Monsieur Matys CROIX demeurant 29 rue de Launat 51120 LE MEIX ST EPOING
Clauses relatives aux cessions de parts :
dispense d’agrément pour cessions à associés, conjoints d’associés, ascendants ou descendants du cédant agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis : La Gérance

M2609256



YZICO
L'accompagnement pluriel
Yzico.fr

EP ABATTAGE
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1500 euros
Siège social :
5 rue de Haute Fontaine
52100 SAPIGNICOURT

Aux termes d’un acte sous signature privée en date du 03/08/2026 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Dénomination : EP ABATTAGE.
Siège : 5 rue de Haute Fontaine, 52100 SAPIGNICOURT.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 1500 euros.
Objet : Travaux forestiers, abattage, débardage.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l’inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d’autant de voix qu’il possède ou représente d’actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l’associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d’actions au profit d’associés ou de tiers sont soumises à l’agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Elian Saverio PRESCHHEY demeurant 5 rue de Haute Fontaine, 52100 SAPIGNICOURT
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis : Le Président

M2609269

HOLDING SWF

Par acte SSP du 3/08/2026, régularisé par signature électronique, il a été constitué une Société
Forme : SAS, Dénomination : HOLDING SWF, Capital : 18.455.023 €, dont 18.455.016 € en nature et 7 € en numéraire, Siège social : Route nationale 51, 51500 CHAMPFLEURY, Objet : Acquisition, détention, gestion, cession, directement ou indirectement de toutes participations dans des Sociétés ayant pour activité l’exploitation d’hypermarchés à l’enseigne E. LECLERC ; Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS ; Président nommé pour une durée illimitée : M Wencelas FANDRE, 17 rue du Petit Trois Puits 51500 TROIS PUITES, Conditions d’admission aux assemblées et d’exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l’inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d’un nombre de voix proportionnel à sa participation dans le capital. Chaque action donne droit à une voix sauf exception des articles 18.4.2 et 18.4.3 ; Agrément : Tout associé peut céder librement tout ou partie de ses actions à un autre associé et toute personne adhèrent de l’ACDLEC ou toute personne morale exploitant un centre E. LECLERC à la condition que le total des actions ne dépasse pas 5% du nombre total des actions du capital de la société au cours d’un même exercice social. En cas de décès d’un associé, la Société continue entre les associés survivants et les héritiers directs, le conjoint survivant, sans agrément. Dans les autres cas, l’agrément est donné par l’assemblée générale. La Société sera immatriculée au RCS de REIMS.
Pour avis Le Président

M2609310

HOLDING JAF

Par acte SSP du 03/08/2026, régularisé par signature électronique, il a été constituée une société. FORME : SAS. DÉNOMINATION : HOLDING JAF. CAPITAL : 5.880.463 €, dont 5.880.456 € en nature et 7 € en numéraire. SIÈGE SOCIAL : Route Nationale 51 - 51500 CHAMPFLEURY. OBJET : Acquisition, détention, gestion, cession, directement ou indirectement de toutes participations dans des sociétés ayant pour activité l’exploitation d’hypermarchés à l’enseigne E. LECLERC. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS. PRÉSIDENT NOMMÉ POUR UNE DURÉE ILLIMITÉE : M. Wencelas FANDRE, 17 rue du Petit Trois Puits - 51500 TROIS PUITES. CONDITIONS D’ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET D’EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l’inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d’un nombre de voix proportionnel à sa participation dans le capital. Chaque action donne droit à une voix sauf exception des articles 18.4.2 et 18.4.3. AGRÈMENT : Tout associé peut céder librement tout ou partie de ses actions à un autre associé et toute personne adhèrent de l’ACDLEC ou toute personne morale exploitant un centre E. LECLERC à la condition que le total des actions ne dépasse pas 5 % du nombre total des actions du capital de la société au cours d’un même exercice social. En cas de décès d’un associé, la société continue entre les associés survivants et les héritiers directs, le conjoint survivant, sans agrément. Dans les autres cas, l’agrément est donné par l’assemblée générale. La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.
Pour avis : Le président.

M2609309

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

CAP

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
14 rue Emile Zola
51300 VITRY LE FRANCOIS
R.C.S. Châlons en Champagne

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée signé par voie de signature électronique via DocuSign® conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 06/08/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : CAP
Siège : 14 Rue Emile Zola, 51300 VITRY LE FRANCOIS
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1.000 €

Objet : La prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères, L'animation, la gestion administrative, juridique, comptable, fiscale et financière de ses filiales, L'octroi de prêts et d'avances en compte courant à ses filiales, La gestion de trésorerie pour ses filiales, Toutes prestations de conseil, d'ingénierie et commerciales, La location et la mise à disposition à ses filiales de biens meubles ou immeubles, La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Aurélie BATONNIER, demeurant 14 Rue Emile Zola 51300 VITRY LE FRANCOIS.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2609382

PRESTA VIGNE

Par acte SSP du 03/08/2026, il a été constitué une SASU dénommée : PRESTA VIGNE.

SIÈGE SOCIAL : 10 rue Marie Laurencin - 51100 REIMS.
CAPITAL : 100 €.

OBJET : Travaux et prestations de services agricoles et viticoles, notamment travaux de taille, effeuillage, palissage, vendanges, entretien de vignes, et tous travaux connexes.

PRÉSIDENT : M. Zameerullah ABDUL GHAS, 10 rue Marie Laurencin - 51100 REIMS.

ADMISSIONS AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTE : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

CLAUSES D'AGRÈMENTS : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de REIMS.

M2609361

KABUL CHICKEN FOODS

Par acte SSP du 28/07/2026, il a été constitué une SASU dénommée : KABUL CHICKEN FOODS.

SIÈGE SOCIAL : 60 rue Clovis Chezel - 51100 REIMS.
CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : La restauration traditionnelle, à emporter ou en livraison de tout type de denrées et plats alimentaires, salon de thé ; - Ventes de pâtisseries, les prestations de restauration et d'animations musicales, culturelles et diverses pour événement de tous genres, la commercialisation, sédentaire ou non sédentaire, de produits alimentaires et boissons non alcoolisées, l'acquisition et l'exploitation de tout fonds de commerce, la commercialisation de livres et de bazars en tout genre, épicerie 24h/24.

PRÉSIDENT : M. Baheer ABDUL GHAS, 10 rue Marie Laurencin - 51100 REIMS.

ADMISSIONS AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTE : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

CLAUSES D'AGRÈMENTS : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de REIMS.

M2609362

CHALOU 2026

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros

Siège social :
187 rue de la Guérite,
51530 MOSLINS
Société en cours de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : CHALOU 2026
FORME : Société civile immobilière
CAPITAL : 1 000 euros
APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1 000 euros

SIEGE SOCIAL : 187 rue de la Guérite, 51530 MOSLINS

OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers

DURÉE : 99 années

GERANCE : Monsieur Lou DEBROSSE et Madame Charlotte VIGNERON demeurant ensemble 187 rue de la Guérite, 51530 MOSLINS

CESSION DE PARTS : agrément requis dans tous les cas

Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de REIMS

Pour avis, la gérance.

M2609369

SAS DES MOUSQUETAIRES DU MALT

Aux termes d'un ASSP en date du 10/05/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SAS DES MOUSQUETAIRES DU MALT

Objet social : Prise de participation, gestion de titres, animation et conseil aux filiales - activité de holding

Siège social : 5D rue Haute, 51500 MONTBRE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : GAMAFI, SARL au capital de 2 000 €, ayant son siège social 5D rue Haute 51500 MONTBRE, immatriculée sous le n°948145453 au RCS de REIMS

Directeur général : BCD INTERNATIONAL, SARL au capital de 1 000 000 €, ayant son siège social 5 route de Laon 08190 SAINT GERMAINMONT, immatriculée sous le n°400518403 au RCS de SEDAN

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action donne droit à une voix

Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles sauf dispositifs spécifiques rédigés entre les parties par actes séparés

Thomas GIRAULT

M2609410

ETUDE DU FORUM

LYMA

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Lydia GUENARD, Notaire à REIMS, le 5 août 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

OBJET :
- L'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration, la gestion (par location ou autrement), l'administration et l'aliénation de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ;
- La mise en disposition à titre gratuit au profit du ou des associés des immeubles appartenant à la société, à titre de résidence principale ou secondaire.

DÉNOMINATION SOCIALE : LYMA.
SIÈGE : 2 chemin de Merfy à REIMS (51100).

DURÉE : 50 années.
CAPITAL : Deux mille Euros (2.000,00 €).

APPORTS : Réalisés en numéraire.

CESSION DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la gérance.

GÉRANT : Monsieur Metin YUKSEK, 16 rue d'Auménancourt - 51110 SAINT ETIENNE SUR SUIPPES.

IMMATRICULATION : R.C.S. REIMS (51100).

Pour avis : Le Notaire.

M2609394

La Marzelle

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Carine LEWCZUK, Notaire à REIMS, 2 rue Carnot, le 1^{er} août 2026 a été constituée une société à responsabilité limitée (SARL).

DÉNOMINATION : La Marzelle.
SIÈGE SOCIAL : HERMONVILLE (51220), 30 rue de Pouilly.

DURÉE : 99 années.

CAPITAL SOCIAL : Mille Euros (1.000,00 €).

CESSIONS DE PARTS : Soumises à agrément.

EXERCICE SOCIAL : Du premier janvier au trente et un décembre de chaque année.

Immatriculation sera faite au R.C.S. de REIMS.

GÉRANT : Monsieur Frédéric BEAUDOUX, demeurant 30 rue de Prouilly à HERMONVILLE.

Pour avis : Le Notaire.

M2609401

NumisFab

Avis de constitution

Par acte sous signature privée en date du 6 août 2026, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : NumisFab
FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 2 000 euros
SIEGE : 23 RUE DE LONDRES 51510 FAGNIERES

OBJET : Achat vente de monnaies, médailles, jetons, billets et autres objets monétaires ainsi que toutes collections

DURÉE : 99 années

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 29 Règles d'adoption des décisions collectives des statuts avec prise en compte des voix du cédant.

PRÉSIDENT : Monsieur FABIEN VILLAIN Demeurant 23 rue de Londres 51510 FAGNIERES

IMMATRICULATION : au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis,

M2609437

COCOFLAV

Par acte SSP du 07/08/2026, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : COCOFLAV.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la détention et la gestion de tous titres ou valeurs mobilières, cotées ou non cotées ; La participation directe ou indirecte de la société dans toute opération se rattachant à l'objet précité, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, souscriptions, ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement tant en France qu'à l'étranger ; La fourniture aux sociétés susvisées de tous services d'assistance juridique, technique, informatique, administrative, financière, comptable, commerciale et/ou touchant à la gestion en général.

SIÈGE SOCIAL : 10 rue Françoise Sagan - 51450 BÉTHENY.

CAPITAL : 223.524 €.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M. NEGRIER Pierre -Mary, demeurant 10 rue Françoise Sagan - 51450 BÉTHENY, M^{me} NEGRIER Sandrine, demeurant 10 rue Françoise Sagan - 51450 BÉTHENY.

CLAUDE D'AGRÈMENT : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation au R.C.S. de REIMS.

M2609404



Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

CG EXPRESS

Société par actions simplifiée
au capital de 15.000 €

Siège social :
4 B Rue Paul Doumer
51350 CORMONTREUIL
RCS REIMS

Aux termes d'un acte signé par voie de signature électronique via DocuSign © conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 07/08/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : CG EXPRESS

Siège : 4 B Rue Paul Doumer, 51350 CORMONTREUIL

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 15.000 €

Objet : Toutes activités de transports de marchandises, affrètement, logistique et de commissionnaire de transport ; Toutes activités de conseil, consultant, intervenant, animation de séminaire, formation, Toutes activités de location de véhicules, avec ou sans chauffeur en dehors de la location de courte durée sans chauffeur. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Cédric GODDYN, demeurant 4 B Rue Paul Doumer, Bâtiment B, 51350 CORMONTREUIL. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2609414

SASU GRAND EST NUISIBLES

74 Rue Saint Médard
51490 PONTFAVERGER
MORONVILLIERS

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 04/08/2026, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SAS GRAND EST NUISIBLES

Objet social : La Société a pour objet, en France et dans tous pays, la lutte contre les nuisibles, notamment :
• Dératisation • Désinsectisation • Destruction de nids de guêpes et de frelons asiatiques • Traitement des blattes (cafards) • Traitement des puces

• Traitement des punaises de lit • Lutte contre les rongeurs et autres nuisibles
• Capture et régulation des pigeons dans le respect de la réglementation
• Piégeage réglementé des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts
• Vente de produits et matériels liés à la lutte contre les nuisibles • Toutes activités connexes ou complémentaires liées à cet objet ; l'achat, la vente, l'importation, la distribution, l'échange, et plus généralement le négoce de tous produits et matériels, manufacturés ou non, en lien avec la lutte contre les nuisibles, ainsi que toutes prestations de services associées

Siège social : 74 Rue Saint Médard, 51490 PONTFAVERGER MORONVILLIERS

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. NOEL Fabien demeurant 74 rue Saint Médard 51490 PONTFAVERGER MORONVILLIERS

Le Président

M2609510

LES CERISES

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 11/08/2026, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LES CERISES

Objet social : Restauration traditionnelle

Siège social : 12 rue de Champagne, 51700 TROISSY

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. RALLO anthony 5 rue Raymond Lefebvre 34200 SETE

M2609440



AVOCATS ASSOCIÉS

HITORI

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 10/08/2026, il a été constitué une SCM ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : HITORI

Objet social : Mise en commun des moyens utiles à l'exercice de la profession de médecin de ses membres en veillant au respect de la liberté de choix par le malade et de l'indépendance technique et morale de chaque praticien.

Siège social : 4 rue Pluche, 51100 REIMS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Co-gérance : M. SABBAGH Richard 21 rue Cérés 51100 REIMS et M. SAOUDI Hicham 2 avenue d'Epernay 51100 REIMS

M2609445

SCI ARIES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 11 août 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière

Dénomination : SCI ARIES.

Siège : 6 rue Edouard Mignot - 51100 REIMS.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

La Société a pour objet la réalisation de toute opération civile, comme :

- toute opération immobilière à caractère civil

- toute autre opération civile, sans exception, quelle qu'en soit l'importance et le risque, y compris l'emprunt, l'octroi et la prise de garanties, l'inscription de sommes en compte courant au crédit ou au débit, les avances et prêts aux associés et aux sociétés liées, le prêt à usage, la mise à disposition gratuite de tout ou partie de l'actif social...

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément par l'organe statutaire compétent requis.

Gérant : Monsieur Rémy COOLS, domicilié au 20E route d'Arthaz - 74330 CHOISY.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés REIMS.

Pour avis : La Gérance

M2609473

SCI DES CORBEAUX

Par acte SSP du 21/07/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI DES CORBEAUX

Objet social : ACQUISITION ADMINISTRATION ET EXPLOITATION DE TOUTS BIENS IMMOBILIERS

Siège social : 2 IMPASSE DES CORBEAUX 51110 Lavannes.

Capital : 500 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. LOILLIER Maxime, demeurant 2 IMPASSE DES CORBEAUX 51110 Lavannes

Immatriculation au RCS de Reims

M2609524

MODIFICATION

DE STATUTS



FCN Sézanne

33 rue Aristide Briand

BP 64 - 51120 SEZANNE

Tél. : 03.26.80.53.30

PICHART MEUNIER

Société civile d'exploitation agricole
au capital de 156 000 €

Siège social :

11 rue de Provence 51190 AVIZE

877 533 299 RCS REIMS

La collectivité des associés de la société civile d'exploitation agricole dénommée «PICHART MEUNIER» réunis en assemblée générale extraordinaire le 31 juillet 2026, a décidé : De nommer en qualité de nouveau gérant sans limitation de durée à compter du 1^{er} août 2026 :

Monsieur Aymeric PICHART, demeurant à 8 rue des Moutiers 51390 BOUILLY

Et Mademoiselle Faustine PICHART, demeurant 11 rue de Provence 51190 AVIZE

En remplacement de Madame Isabelle PICHART, ancien gérant démissionnaire.

Pour avis La gérance

M2607773

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

COGEP REIMS
03 26 86 72 98
21 rue Courmeaux - 51100 REIMS
http://www.cogep.fr

SCI ECA IMMOBILIER
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 21 RUE COURMEAUX
51100 REIMS
932 540 776 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 25 juin 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 21 RUE COURMEAUX, 51100 REIMS au 14 rue Maurice Prévost, 51450 BETHENY à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de REIMS. Pour avis : La Gérance

TEKNO PROCESS

TEKNO PROCESS, SASU au capital de 50.000 €, siège social : 36 rue Scheffer - 75016 PARIS, 998 974 695 R.C.S. de PARIS. L'AGE du 28/07/2026 a décidé de : - Transférer le siège social au : 2 rue Gilbert - 51100 REIMS. PRÉSIDENT : M. VARNIER Philippe rue martuë 10, 6821 FLORENVILLE - Belgique. - Modifier l'objet social comme suit : Réparation et remplacement de pare-brise et vitrage optique et toutes activités s'y affèrent à domicile. Achat, vente, location, importation, exportation et négoce de tous produits, matériels, équipements, véhicules et marchandises, neufs ou d'occasion, notamment de produits alimentaires et de viandes, sous réserve des autorisations requises. Toutes prestations de services aux professionnels, notamment conseil, assistance, formation, mise en relation, courtage, commissionnement et représentation commerciale. Radiation au R.C.S. de PARIS et réimmatriculation au R.C.S. de REIMS. M2609252

LORETTE et ASSOCIES
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

L'ALTAVILLOISE
Société par actions simplifiée
au capital de 3 328 000 euros
Siège social : 38 rue de l'Eglise, 51160 HAUTVILLERS
327 376 448 RCS REIMS

Aux termes d'une décision du Président en date du 01^{er} août 2026, ayant tous pouvoirs pour constater le remplacement du Président démissionnaire, en vertu d'une décision des associés en date du 23 juin 2026, il résulte que :
- Madame Sandrine GOBILLARD, demeurant 126 rue de BACCHUS , 51160 HAUTVILLERS a été nommée, à compter du 01^{er} aout 2026 à 00h01, pour une durée illimitée, en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Thierry GOBILLARD, démissionnaire.
Ancienne mention :
Monsieur Thierry GOBILLARD, membre du Directoire et Président,
Madame Sandrine GOBILLARD, membre du Directoire,
Monsieur Jean-François GOBILLARD, membre du Directoire,
Monsieur Philippe GOBILLARD, membre du Directoire.
Nouvelle mention :
Monsieur Sandrine GOBILLARD, membre du Directoire et Présidente,
Madame Thierry GOBILLARD, membre du Directoire,
Monsieur Jean-François GOBILLARD, membre du Directoire,
Monsieur Philippe GOBILLARD, membre du Directoire.
POUR AVIS Le Président

M2609383

AUTO ECOLE FAUSTEN
SARL au capital de 18 000 €
Siège social :
4 place des Martyrs de la Résistance
51100 REIMS
RCS REIMS 795 277 250

L'assemblée générale extraordinaire du 29/06/2026 a décidé à compter du 29/06/2026 d'augmenter le capital social de 82.500 € par incorporation de réserves en le portant de 18.000 € à 100.500 €.
Article 7 et 8 des statuts modifié en conséquence.
Modification au RCS REIMS.
Victorine Brancourt Gérante

SELARL « CD VAL DES BOIS »
Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
10 avenue Pierre Honoré Simonnet
51110 WARMERVILLE
R.C.S. Reims 790 722 300

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 08/07/2026, M^{me} Lucie REVAUX, demeurant 50 Cr Jean-Baptiste Langlet - 51100 REIMS a été nommée en qualité de cogérante, pour une durée indéterminée, à compter du 08/07/2026.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.
Pour avis : Le représentant légal.

SARL « DAMIEN HUGOT »
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 000 €
Siège social :
13 Allée de la Côte des Blancs
51200 EPERNAY
RCS REIMS 825 020 589

Par assemblée générale extraordinaire du 17/07/2026, les associés ont décidé d'étendre, à compter du 17/07/2026, l'objet social à l'activité suivante :
- L'exploitation et la gestion de biens viticoles dont elle est propriétaire, locataire ou bénéficiaire de mises à disposition, et généralement l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.
Pour avis, le représentant légal.

MARTINS-POISSON
Société civile immobilière
au capital de 45.740 Euros
Siège social :
76 Grande Rue
51510 MATOUGUES
433 607 579
R.C.S. Châlons en Champagne

Suivant décision collective des associés en date du 03 août 2026 :
- Monsieur JONATHAN MARTINS, 46 route d Epemay - 51510 FAGNIERES, a été nommé gérant à compter du 15/06/2026, en remplacement de :
- M. MARTINS ANTONIO, 76 Grande Rue - 51510 MATOUGUES, décédé.
Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis.

EVOLIS
Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 Euros
Siège social : 3 rue Jean d'Igny
51700 CHATILLON SUR MARNE
522 969 062 R.C.S. Reims

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2026 :
L'article 4 des statuts a été modifié comme suit et à effet au 01/07/2026.
Le siège social est fixé 21 rue Champ Reton - 51200 EPERNAY.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis.

M2609416

EARL « FENEUIL Père et Fils »
Capital social : 72 000 €
Siège social :
21 rue du Jard 51500 CHAMERY
RCS REIMS 447 536 467

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 25/06/2026, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 25/06/2026 : Augmentation du capital social de 72.000 € le portant à 216.000 €.
Pour avis, La gérance.

LUTUN & SHALGIAN
Notaires Associés
Commercial - Plumes - Villen-en-Tardenois

SOCIETE CIVILE DES CHEVALIERS
Société civile
au capital de 1.887,06 Euros
Siège social :
1 rue Ampère
51100 LA NEUVILLETTE
R.C.S. Reims 414 936 302

Suivant divers actes reçus par Me Laurent LUTUN, Notaire à FISMES, le 12 décembre 2025, il a été procédé à :
- Une réduction de capital de la société par retrait d'immeubles évalués deux cent quinze mille Euros (215.000,00 €) afin de le porter à la somme de huit cent sept Euros et quatre-vingt-dix-sept centimes (807,97 €) ;
- La démission de Monsieur Frédéric CHÉPY de ses fonctions de gérant et nomination de Monsieur Dominique DUFORT en qualité de co-gérant ;
- Modification de la durée de la société d'une durée de 30 ans pour la porter jusqu'au 12 décembre 2055 ;
- Transfert de siège social du 56 rue de Paris - 51100 REIMS au 1 rue Ampère - 51100 LA NEUVILLETTE ;
- Une augmentation de capital de la société civile par voie d'apports en natures évalués 320.000,00 € afin de le porter à la somme de mille huit cent quatre-vingt sept Euros et six centimes (1.887,06 €).
Pour insertion,
Maître Laurent LUTUN.

LUTUN & SHALGIAN
Notaires Associés
Commercial - Plumes - Villen-en-Tardenois

SOCIETE CIVILE DE L'EPINET
Société civile
Au capital de 150.011,47 €
Siège social est à
REIMS (51100), 56 avenue de Paris,
Immatriculée au R.C.S. REIMS
sous le numéro 414 705 707

Aux termes d'un acte reçu par Maître Laurent LUTUN, notaire à FISMES, le 12 décembre 2025, il a été décidé de modifier l'objet social de la société, qui devient :
La société a pour objet :
- l'acquisition et la vente de tous immeubles, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles ou droits immobiliers,
- les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, ainsi que l'administration générale, le contrôle et la mise en valeur de ces participations et des entreprises qui en dépendent,
- la gestion de tous comptes titre
- et généralement toutes les opérations pouvant se rattacher à son objet, pourvu qu'elle ne modifie pas le caractère civil de la société.
Pour la réalisation de cet objet ou pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèque ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.
Pour insertion
Me Laurent LUTUN

M2609447

SCEA « DE LA NAU »
Capital social : 37 310 €
Siège social :
27 les Moiries
44160 SAINTE-ANNE-SUR-BRIVET
RCS SAINT-NAZAIRE 439 863 846

Par décisions unanimes des associés en date du 5 août 2026, les associés ont décidé de transférer le siège social au 8 grande Rue - 51400 BILLY-LE-GRAND et de modifier la gérance.
En conséquence, la société sera radiée du greffe du tribunal de commerce de SAINT-NAZAIRE et immatriculée au greffe du tribunal de commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.
Les caractéristiques de la société sont désormais les suivantes :
DENOMINATION : DE LA NAU
SIEGE SOCIAL : SCEA
OBJET SOCIAL : l'exploitation et la gestion de biens agricoles dont elle est propriétaire, locataire ou bénéficiaire de mises à disposition, et généralement l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
DUREE : jusqu'au 18 novembre 2100.
CAPITAL SOCIAL : 37 310 € divisé en 3 731 parts de 10 € chacune.
GERANCE :
Monsieur Louis LAPIE, demeurant 8 grande Rue 51400 BILLY-LE-GRAND, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers, à compter du 5 août 2026, en remplacement de Madame Véronique OHEIX née LABOISSIERE, gérante démissionnaire à compter de cette même date.
Pour avis : La gérance.

M2609459

SAS « 51 PREST'AGRI »
Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000 €
Siège social :
31 Grande Rue 51330 CONTAULT
RCS CHALONS EN CHAMPAGNE
880 867 841

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31/07/2026, M. Romain VANHEE a démissionné de son mandat de Directeur Général à compter du 31/07/2026.
Mention sera faite au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis.

M2609462

SAS BRUNO DESJARDIN
Société à actions simplifiée
au capital de 300 000 euros
Siège social :
9 rue de la BELLE IMAGE
51500 CHIGNY LES ROSES
RCS REIMS 789517257

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 6 août 2026 : L'assemblée générale décide de transférer le siège social à compter de la date d'assemblée générale
- Du 2 rue de la belle image 51500 CHIGNY LES ROSES
- Au 9 rue de la belle image 51500 CHIGNY LES ROSES
Pour avis

M2609463

SCEA « PIERRARD »
Capital social : 120 975 €
Siège social :
3 Rue de l'Eglise
51310 BOUCHY-SAINT-GENEST
RCS REIMS 414 554 303

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20 juillet 2026, les associés ont décidé d'étendre l'objet social, à compter du 20 juillet 2026 aux activités suivantes :
l'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est locataire ou propriétaire.
l'exercice d'activités accessoires de nature commerciale, présentant un lien direct avec l'activité réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime et sous réserve que ces activités accessoires ne dépassent les seuils fixés par les dispositions de l'article L. 320-1 du Code rural et de la pêche maritime.
Pour avis, La gérance.

M2609448

NOMDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - RP 2105
51074 REIMS CEDEX
ISULELLA
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social :
11 rue du Colonel Charbonneau
51100 REIMS
789 247 798 RCS REIMS

En date du 30 juin 2026, l'assemblée a décidé de transférer le siège social - établissement principal à PARIS (75017) - 5 rue de la Terrasse, et ce à compter rétroactivement du 18 Novembre 2025.
La société sera radiée au RCS de Reims et immatriculée au RCS de Paris.
M2609421

SYNTETICA
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
Au capital de 7 682,22 EUROS
Siège social :
8 B RUE GABRIEL VOISIN
51100 REIMS
981347362 RCS REIMS

Aux termes des décisions du Président en date du 28 mai 2026, il a été constaté la réalisation de l'augmentation du capital social de la Société décidée par les Associés en date du 7 mai 2026, d'un montant de 3.902,39 euros, pour le porter de 7.682,22 euros à 11.584,61 euros par apport en numéraire.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
M2609449

LUTUN & SHALGIAN
Notaires Associés
Commercial - Plumes - Villen-en-Tardenois

SOCIETE CIVILE DES CHEVALIERS
Société Civile
Au capital de 1.887,06 €
Siège social
1 Rue Ampère, 51100 REIMS
LA NEUVILLETTE
RCS REIMS : 414 936 302

Aux termes d'un acte reçu par Maître Laurent LUTUN, notaire à FISMES, le 12 décembre 2025, il a été décidé de modifier l'objet social de la société, qui devient :
La société a pour objet :
- l'acquisition et la vente de tous immeubles, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles ou droits immobiliers,
- les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, ainsi que l'administration générale, le contrôle et la mise en valeur de ces participations et des entreprises qui en dépendent,
- la gestion de tous comptes titres,
- et généralement toutes les opérations pouvant se rattacher à son objet, pourvu qu'elle ne modifie pas le caractère civil de la société.
Pour insertion
Maître Laurent LUTUN

M2609452

PROMO MARCHÉ
Société par actions simplifiée
unipersonnelle
au capital de 7 500 euros
Siège social :
61 ROUTE DE BETHENY
51450 BETHENY
817 937 691 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 1^{er} juillet 2025, il résulte que : La société HOLDING SACY, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.125.000 €, dont le siège social est 20 Rue du General de Gaulle, 51360 VAL DE VESLE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 852 389 063, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Bastien SACY, démissionnaire.
Pour avis : La Présidente

M2609461

ND IMMO
Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions
simplifiée
Au capital de 10 000 euros
Siège social : 30 RUE DU CIRCUIT
51390 GUEUX
937 699 460 RCS REIMS

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 11 Août 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
Statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, de transformer la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 10 000 euros.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.
Nicolas DANVIN gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Nicolas DANVIN demeurant 30 rue du circuit - 51390 - GUEUX
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Madame Caroline LONNI épouse DANVIN demeurant 30 rue du circuit - 51390 GUEUX
Aux termes de la même délibération, il a été décidé de modifier l'objet social qui est désormais le suivant : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial et dans les limites définies par la loi, notamment par l'exploitation et la gestion de biens agricoles apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par elle-même.
Plus généralement l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L-311-1 du code rural et de la pêche maritime.
Et notamment :
• La réalisation de prestation agricoles au profit de sociétés tierces
• La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lessdites activités
• La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe
• Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet
• L'activité de terrassement à titre accessoire
Aux termes de la même décision, il a été décidé de modifier la dénomination sociale actuellement de ND IMMO en ND AGRIL.
Pour avis Le Président

M2609444

Powerdo Alfaé Reims
SAS au capital de 10000 €
Siège social :
58 av du general eisenhower
51100 Reims
511 998 502 RCS de Reims

Le 11/08/2026, le président a décidé de transférer le siège social 50 cours Jean-Baptiste Langlet 51100 Reims
Mention au RCS de Reims

M2609472

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

Maîtres BOUFFIN, MARCHAND
Notaires associés
4 mail des Acacias
51120 SEZANNE

SCEA JOLLARD

Aux termes d'un acte reçu par Maître Xavier BOUFFIN, Notaire à SEZANNE, le 25 juin 2026, L'associé de la société dénommée SCEA JOLLARD, Société civile d'exploitation agricole au capital de 428000,00 € divisé en QUATRE CENT VINGT-HUIT (428) parts sociales, ayant son siège social à LINTHELLES (51230), 14, rue de Sézanne identifiée au SIREN sous le numéro 510500853 et immatriculée au RCS de REIMS, a pris acte de la démission de Monsieur Henri-Claude BIJOT en sa qualité de gérant à compter du 25 juin 2026.

Pour avis et mention
Xavier BOUFFIN

M2609464

SALONG
Société par actions simplifiée
au capital de 30.000 Euros
Siège social :
6 avenue des Chenevières
51370 ST BRICE COURCELLES
838 537 801 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 25 juin 2025, il résulte que :
- La société TS MOTORS, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 200.000 €, dont le siège social est 6 rue des Tilleuls - 02160 PONTAVERT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 988 984 498, a été nommée en qualité de présidente en remplacement de Monsieur Thomas SATRAGNO, démissionnaire.

Pour avis : Le président.

M2609467

SARL « Anthony JOUDART »
Société à responsabilité limitée
au capital de 160.000 Euros
Siège social :
22 grande rue - 51270
FEREBRIANGES
R.C.S. Reims 839 129 111

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 3 août 2026, l'associé unique a décidé, à compter du 3 août 2026, d'augmenter le capital social d'un montant de 512.000 € pour le porter à 672.000 €.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.
M2609468

EARL « LES VICOMTÉS »
Capital social : 147 800 €
Siège social :
1 Allée Dom Pérignon
51500 RILLY-LA-MONTAGNE
RCS REIMS 379 524 895

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 22 juillet 2026, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 22 juillet 2026 :
- Réduction du capital social de 5.000 €, le ramenant à 142.800 €.

- Suppression de la forme juridique de l'article 2 «dénomination sociale».

Pour avis, La gérance.

M2609514

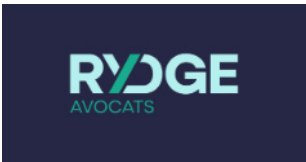
SAS BRUNO DESJARDIN
Société à actions simplifiée
au capital de 300 000 euros
Siège social :
9 rue de la BELLE IMAGE
51500 CHIGNY LES ROSES
RCS REIMS 789517257

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 6 août 2026 : L'assemblée générale décide que la dénomination sociale de la société sera «BRUNO DESJARDIN» et de modifier l'article 3 des statuts.

Pour avis

M2609522

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS



CAFE
XPRESSIONS /
DS COFFEE

Suivant acte sous signature privée, signé électroniquement le 13 juillet 2026, enregistré au Service des Impôts de la Marne, le 23 juillet 2026, Dossier de 2026 00031998 référence 5104P04 2026 A 01849

L'association CAFE XPRESSIONS, Association déclarée Entreprise de l'économie sociale et solidaire, dont le siège est situé à L'EPINE (51460), 29, rue des Closeaux, représentée par M. Donald MARSHALL, immatriculée sous le numéro 839 662 301, exploitant, un salon de thé, café, gâteaux, commerce équitable ou artisanal local, 15, rue Thiers 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, A CEDE

A la société DS COFFEE, SAS au capital de 1 000,00 €, dont le siège social est 15, rue Thiers 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, immatriculée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 106 724 529, représentée par M. Ewan CORNETTE, Président, un fonds de commerce salon de thé, café, gâteaux, commerce équitable ou artisanal local, sis et exploité 15 rue Thiers 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, moyennant le prix de 65 000 €.

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 13/07/2026.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, pour la validité et toutes correspondances, chez Me Jean-François DUBOIS, THEMISSYVES AVOCAT, 5, rue de l'Arquebuse 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis

M2609328



ADULIE / DO IT

Insertion - Cession
de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Clarisse CAILTEAUX-BRICE, Notaire e de la société d'exercice libéral par actions simplifiée dénommée «CAILTEAUX NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial à WITRY-LES-REIMS, 2, Avenue de Rethel, le 30 juillet 2026, a été cédé un fonds de commerce par : La Société dénommée ADULIE, dont le siège est à REIMS (51100)6 D rue de la Pompelle, identifiée au SIREN sous le numéro 839065471 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS. A : La Société dénommée DO IT, dont le siège est à SAINT-NICOLAS (62223)114 place du Marché, identifiée au SIREN sous le numéro 103239356 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ARRAS.

Désignation du fonds : Le fonds de commerce de LAVERIE AUTOMATIQUE EN LIBRE-SERVICE exploité à REIMS (51100), 237 avenue Jean Jaurès, lui appartenant, LAVERIE SPEED QUEEN, et identifié sous le numéro SIRET 839 065 471 00030.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT CINQUANTE-HUIT MILLE EUROS (158 000,00 EUR), s'appliquant savoir : aux éléments corporels pour CENT QUATRE MILLE CINQ CENTS EUROS (104 500,00 EUR),

au matériel pour CINQUANTE-TROIS MILLE CINQ CENTS EUROS (53 500,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

M2609389



SAS BRASSERIE
MADAME NATURE /
SARL FLASH
BOISSONS

Suivant acte reçu par Me Pierre VIAL, Notaire à REIMS, le 17 Juillet 2026, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de la MARNE, le 21 Juillet 2026, dossier 2026 00031561 référence 5104P04 2026 N 02334,

La Société dénommée BRASSERIE MADAME NATURE, Société par actions simplifiée au capital de 338.560,00 €, dont le siège est à SOMMEPY-TAHURE (51600), 10 rue de l'Hôtel Dieu, identifiée au SIREN sous le numéro 824 591 341 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS -EN-CHAMPAGNE a cédé à La Société dénommée FLASH BOISSONS, société à responsabilité limitée au capital de 15.000,00 €, dont le siège est à CROISSY -BEAUBOURG (77183), 3 allée du 1^{er} Mai, identifiée au SIREN sous le numéro 523 304 335 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MEAUX, un fonds de commerce d'élaboration et commercialisation de bières, l'exploitation d'installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est locataire ou propriétaire, la production et la vente d'énergie notamment à partir de panneaux solaires photovoltaïques, appartenant à la société BRASSERIE MADAME NATURE et exploité par elle à titre d'établissement principal à SOMMEPY-TAHURE (51600), 10 rue de l'Hôtel Dieu, et pour l'exploitation duquel la société BRASSERIE MADAME NATURE est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS -EN-CHAMPAGNE et identifiée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 824 591 341 00014, Code APE 1105Z.

Moyennant le prix de 211.000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au 17 juillet 2026.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de publication en l'étude de Maître Isabelle TIRMANT, 34 rue des Moulins 51100 REIMS.

Pour avis.

M2609478

Etude CLOVIS
notaires
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis – 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

M^{me} Valérie
HARDOT-DEL
FAVERO / M.
Valentin KUZNICKI

Suivant acte reçu par Maître Patricia BOUCTON-JOLY notaire à REIMS (Marne), le 30/7/2026, enregistré au SPFE de la Marne le 04/08/2026, dossier 2026 000034250 référence 5104P04 2026 N 02571, M^{me} Valérie HARDOT -DEL FAVERO, demeurant à REIMS (51100) 16 rue de Bordeaux a cédé à M. Valentin KUZNICKI, demeurant à REIMS (51100) 36 rue du Havre un fonds de commerce de BAR, TABAC, PRESSE, VENTE DE JOURNAUX, JEUX DE LA FRANCAISE DES JEUX, DEBIT TABAC ET DE E-TABAC, exploité à CHAMPIGNY (51370) 1 rue des Sablières, connu sous le nom commercial LE CAMPINOIS, et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de REIMS (51100), sous le n°399 012 129.

Moyennant le prix principal de 140.000 € s'appliquant aux éléments incorporels, pour 135.000 € et aux éléments corporels, pour 5.000 €.

Entrée en jouissance : 30/07/2026.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, pour la réception des oppositions, au cabinet de Maître Francois FOSSIER, Avocat à REIMS (51100), 43 rue Libergier (et pour la correspondance en l'Etude du Notaire soussigné, 15 rue Clovis 51100 REIMS) et pour la validité des inscriptions : au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS (51100).

Pour insertion.

M2609504

société d'avocats
NOMDOS
Société d'Avocats
10 boulevard Lundy - B.P. 2105
51074 REIMS CEDEX

RENE GOUTORBE
COURTAGE /
F.C.D.H.
COURTIERS
ASSOCIES

Aux termes d'un acte sous seing privé signé le 31 juillet 2026 par voie électronique via DocuSign conformément à l'article 1367 du code civil, au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de la MARNE le 03/08/2026 sous les références 5104P04 2026 A 01938 dossier 2026 00034093 ;

La société RENE GOUTORBE COURTAGE, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, ayant son siège social 9 bis rue Jeanson - 51160 AY CHAMPAGNE, identifiée sous le numéro 422 523 688 R.C.S. REIMS ;

A cédé à la société F.C.D.H. COURTIERS ASSOCIES, société par actions simplifiée au capital de 1.200.000 €, ayant son siège social 8 allée du Vignoble - 51100 REIMS, identifiée sous le numéro 391 811 221 R.C.S. REIMS.

Le portefeuille de la clientèle vendanges dépendant du fonds de commerce de courtier en vins de champagne sis 9 bis rue Jeanson - 51160 AY.

Moyennant le prix de 15.000 €.

Le transfert de propriété et l'entrée en jouissance de la branche d'activité ont été fixés au 31 juillet 2026.

Les oppositions seront reçues par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte extrajudiciaire, dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales, à la société NOMODOS, société d'avocats, sise 10 bd Lundy, BP 2105 - 51074 REIMS CEDEX, désignée séquestre du prix de vente.

Pour avis.

M2609476



ADULIE / DO IT

Suivant acte reçu par Maître Clarisse CAILTEAUX-BRICE, Notaire e de la société d'exercice libéral par actions simplifiée dénommée «CAILTEAUX NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial à WITRY-LES-REIMS, 2, Avenue de Rethel, le 30 juillet 2026, a été cédé un fonds de commerce par : La Société dénommée ADULIE, dont le siège est à REIMS (51100)6 D rue de la Pompelle, identifiée au SIREN sous le numéro 839065471 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS. A : La Société dénommée DO IT, dont le siège est à SAINT-NICOLAS (62223)114 place du Marché, identifiée au SIREN sous le numéro 103239356 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ARRAS.

Désignation du fonds : Le fonds de commerce de NETTOYAGE A SEC DE VETEMENTS, PRESSING, BLANCHISSAGE DE LINGE, exploité à REIMS (51100), 13 esplanade Fléchambault, lui appartenant, LAVERIE SPEED QUEEN, et identifié sous le numéro SIRET 839 065 471 00022.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE EUROS (199 000,00 EUR), s'appliquant savoir :

aux éléments incorporels pour CENT TRENTE ET UN MILLE CINQ CENTS EUROS (131 500,00 EUR),

au matériel pour SOIXANTE-SEPT MILLE CINQ CENTS EUROS (67 500,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

M2609388



SELARL OFFICE NOTARIAL HERVO
13 rue du Docteur Calmette
51200 EPERNAY

ENCHERES
CHAMPAGNE /
SOPHIE RENARD

Cession de fonds
de commerce
de vente volontaire
aux enchères publiques

Suivant acte reçu par Me HERVO, notaire à EPERNAY, le 26 mai 2026, enregistré à REIMS, le 26 juin 2026, dossier 2026 00027841, référence 5104P4 2026 N 02072, a été cédé un fonds de commerce de vente volontaire aux enchères publiques, par la société dénommée ENCHERES CHAMPAGNE, SAS au capital de 8.000 EUR, dont le siège est à EPERNAY, 28, avenue du Maréchal Foch, SIREN n° 442.367.868 et RCS de REIMS, à la société dénommée SOPHIE RENARD, SAS au capital de 1.000 EUR, dont le siège est à EPERNAY, 28, avenue du Maréchal Foch, SIREN n° 103.689.907 et RCS de REIMS.

Désignation du fonds : fonds de commerce de vente volontaire aux enchères publiques exploité à EPERNAY, 28, avenue du Maréchal Foch.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 90 000,00 EUR, s'appliquant aux éléments incorporels pour 88 500,00 EUR et au matériel pour 1 500,00 EUR.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion Le notaire.

M2609454

POURSUITE D'ACTIVITE

C A B I N E T

EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT ET CONSEIL
PÂTÉ

ELAMOUME51
SAS au capital de 1 000 €
Siège social :
277 RUE DE COURLANCY
51100 REIMS
RCS de REIMS n°904 294 535

Avis
de poursuite d'activité

L'AGE du 26/06/2026 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Mention au RCS de REIMS.

Le Président

M2608684

DISSOLUTION
DE SOCIETE

EURL
VINO-DEGUST

Dénomination : EURL VINO -DEGUST, Forme : société à responsabilité limitée société en liquidation, Capital social : 2000 euros, Siège social : 2 rue de la fontaine 51390 COURMAS, 808659874 RCS REIMS, Aux termes d'une décision en date du 30/06/2026, l'Associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société et de sa mise en liquidation amiable à compter du 30/06/2026. Patrice DAWANT demeurant 2 Rue de la Fontaine 51390 Courmas a été nommé(e) liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège social de la société, adresse où doit être envoyée la correspondance. Modification au RCS de REIMS M2608325

SOCIETE DE POSE
PROFESSIONNELLE

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 7 622,45 euros
Siège de liquidation :
11 rue de la Neuville
51490 BETHENIVILLE
424 845 915 RCS REIMS

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10 juillet 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 10 juillet 2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Sylvain VERSIGNY, demeurant 11 rue de la Neuville - 51490 BETHENIVILLE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 11 rue de la Neuville 51490 BETHENIVILLE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

M2609301

PROELEC
SASU au capital de 500€
Siège social :
7 rue Pierre Salmon
51430 BEZANNES
833 486 541 RCS de REIMS

Le 24/07/2026, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Adrien LEMAIRE, 50 rue Chabrol, 75010 PARIS et fixé le siège de liquidation au siège social.

Modification au RCS de REIMS M2609358

SCM MDN
SCM au capital de 105 €
Siège social : 2 rue Carnot
51100 REIMS
RCS de REIMS n°851 275 453

L'assemblée générale extraordinaire du 15/12/2025 a approuvé la dissolution Volontaire de la société à compter du 30/12/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M^{me} NIMAL Marine, demeurant 4 rue Trudaine 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2609415

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



Etude CLOVIS
notaires

Département Droit des Affaires

15 rue Clovis – 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

**SCI
DU RELAIS
DE VATRY**

Société civile immobilière
au capital de 1.524,49 €uros
Siège social :
Route Nationale - 51320 VATRY
398 337 139
R.C.S. Châlons en Champagne

Suivant délibération en date du 6 août 2026, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation.

Monsieur Laurent CHEVASSUT, demeurant à REIMS (51100), 13 rue du Barbâtre, né à REIMS (51100) le 24 octobre 1970, a été nommée liquidateur à compter de ce jour, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

L'adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés, est fixée à : VATRY (51320), Route Nationale.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le liquidateur.

M2609470



Etude CLOVIS
notaires

Département Droit des Affaires

15 rue Clovis – 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

**S.C.I.
LA SOURCE
A LA GRACE
DE DIEU**

Société civile immobilière
au capital de 2.286,73 €uros
Siège social :
3 rue place de la Mairie
51130 VILSENEUX
420 394 561
R.C.S. Châlons en Champagne

Suivant délibération en date du 7 août 2026, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation.

Monsieur Laurent CHEVASSUT, demeurant à REIMS (51100), 13 rue du Barbâtre, né à REIMS (51100) le 24 octobre 1970, a été nommée liquidateur à compter de ce jour, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

L'adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés, est fixée à : 3 rue Place de la Mairie à VILSENEUX (51130).

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le liquidateur.

M2609471

ICEROLL CORNER

Rectificatif annonce M 2609338 parue le 07/08/2026, il convenait de lire : Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 4 juillet 2026 et non du 31/07/2027 Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 4 juillet 2026 et non du 01/08/2026 et sa mise en liquidation. Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 4 juillet 2026 et sa mise en liquidation. M2609446

**SCEV « DES
TOURNOIS »**

Société en cours de liquidation
Capital social : 106 500 €
Siège social :
13 rue des Sables
51120 LE MEIX SAINT EPOING
RCS REIMS 405 207 804

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 29 juillet 2026, la collectivité des associés de la SCEV «DES TOURNOIS» a décidé de la démission de la gérance de Monsieur Hubert RICAULT suite à son décès le 29 octobre 2025, de la dissolution anticipée de la société à compter du 29 juillet 2026 et de sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé en qualité de liquidatrice Madame Marie-Pierre RICAULT, demeurant 13 rue des Sables 51120 LE MEIX SAINT EPOING, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés 13 rue des Sables 51120 LE MEIX SAINT EPOING, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis, Le Liquidateur.

M2609520

JERELOD

SAS en liquidation
au capital de 1 000 euros
Siège social :
4 rue Chateaubriand, 51140 Muizon
940 122 096 RCS Reims

Aux termes d'un acte sous signature privée constatant les décisions unanimes des associés en date du 7 août 2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 7 août 2026 et sa mise en liquidation amiable.

M. Jérémy Christopher COLMER, demeurant 2 rue de la Fonderie, 51170 Fismes, a été nommé liquidateur amiable, sans rémunération, pour la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif et apurer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé 4 rue Chateaubriand, 51140 Muizon, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et tous actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Reims.

Pour avis, le liquidateur.

M2609438

**CLOTURE
DE LIQUIDATION**

SOGEVAPE

Société par actions simplifiée en cours de liquidation au capital de 5 000 euros
Siège de la liquidation : 123 Boulevard Pommeroy, 51100 REIMS
983 632 407 RCS REIMS

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 juin 2026 au siège social a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur William LAINE, demeurant 39 bis avenue de Paris - 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de Reims, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, La Gérance

M2609275

PROELEC

SASU au capital de 500 €uros
Siège social :
7 rue Pierre Salmon
51430 BEZANNES
833 486 541 R.C.S. de Reims

Le 24/07/2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. Adrien LEMAIRE, 50 rue de Chabrol - 75010 PARIS de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 24/07/2026.

Radiation au R.C.S. de REIMS.

M2609363

**SARL
« M & M.A.S. »**

Société à responsabilité limitée
en liquidation
Capital social : 66.000 €uros
Siège social :
2 rue Vandare
51230 BROUSSY LE GRAND
R.C.S. Reims 434 333 076

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30/04/2026, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2609479

AVIS DIVERS



Isabelle CIRET-DUMONT
Marjolaine LAMPSON
notaires associés
29 Boulevard Foch - 51100 REIMS

**M^{me} Evelyne
SABAUD**

**Avis de saisine
de légataire universel
délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547
du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 21 février 2017 ;

M^{me} Evelyne Renée Janine SABAUD, en son vivant retraitée, demeurant à CORMONTREUIL (51350), 4 B rue Simon Dauphinot, Résidence du Bord de Vesle.

Née à BOUY (51400), le 18 février 1932.

Veuve de Monsieur Pierre Jean Marcel DESTREMONT et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

De nationalité Française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale.

Décédée à CORMONTREUIL (51350) (France), le 10 avril 2026.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marjolaine LAMPSON, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée «Isabelle CIRET-DUMONT et Marjolaine LAMPSON», titulaire d'un Office notarial à REIMS, 29 boulevard Foch, le 4 août 2026, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Isabelle CIRET-DUMONT, Notaire à REIMS (Marne), référence CRPCEN : 51052, dans le mois suivant la réception

par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2609432



Notaires

OFFICE NOTARIAL
DE GUEUX
Mes PIERLOT, ROGÉ,
LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

M. Pierre SERREAU

**Avis de saisine
de légataire universel
délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547
du 18 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 20 mai 2026 ;

Monsieur Pierre Victor Gaston SERREAU, en son vivant retraité, veuf de Madame Annick Renée BECKER, demeurant à REIMS (51100), 84 rue du Chalet.

Né à LOIVRE (51220), le 4 août 1948.

Décédé à REIMS (51100) (France), le 11 juin 2026,

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Thibault PIERLOT, Notaire associé de la société civile professionnelle, titulaire d'un Office notarial à GUEUX, 23 avenue de Reims, le 5 août 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Thibault PIERLOT, Notaire à GUEUX, 23 avenue de Reims, référence CRPCEN : 51066, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2609450

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT
7 rue Tournebonneau - T5 de 100.70 m² au 5^{ème} étage - cave - Lot 30 - DPE : D - 205 500 € - REF : ER.10960

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 86 50 25 49

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.

Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH

M2609466

**CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIAL**

EPOUX BARNIER

Suivant acte reçu par Maître Pol MARCHAND, Notaire à ANIZY LE GRAND (Aisne), 5 place Paul Doumer, CRPCEN 02006, le 13 juin 2026, a été conclu l'aménagement de régime matrimonial par suppression de la clause d'attribution intégrale de la communauté au profit du conjoint survivant : entre Monsieur Daniel Jean Maurice BARNIER, et Madame Marie Josiane BRUN, demeurant ensemble à REIMS (51100) 7 rue du Jard mariés à la mairie de LE CHAMBON -FEUGEROLLES (42500), le 13 avril 1973 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, et ayant opté depuis pour le régime de la communauté universelle aux termes d'un acte reçu par Maître Roland CALSAC, notaire à REIMS (51100), le 3 mars 2005, homologué suivant jugement rendu par le tribunal de REIMS (51100) le 1^{er} février 2006,

Les oppositions des créanciers à cet aménagement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial de Me Pol MARCHAND où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2609412

**TRIBUNAL
DE COMMERCE
DE CHÂLONS-
EN-CHAMPAGNE**

Jugement du 06 août 2026

SARL APRILE BATIMENT, 3 avenue Ampère, 51000 Châlons -en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 813 830 650. Maçonnerie. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 2 juillet 2026, liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

M2609497

RANTSWILER (nom d'usage (El))
Véronique Marthe Aline, place de la Mairie, 51130 Bergères-lès-Vertus, RCS Châlons-en-Champagne 533 434 692. Micro crèche. Apporteur d'affaires. Jugement en date du 6 août 2026 prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 21 avril 2026. Liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2609498

SCI OAKMONT 3, 140 avenue Pierre Brossolette, 10000 Troyes, RCS Troyes 889 706 784. Non précisée. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex.

M2609487

SARL CHEZ MARLENE ET PASCAL, 16 rue le Clos des Ecus, 51510 Fagnières, RCS Châlons-en-Champagne 953 980 547. Non précisée. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims.

M2609488

DUPLANT (nom d'usage DUPLANT (El)) Francis, 24 rue du Mont Chenil, 51130 Vertus, RM 493 619 324. Couverture Zinguerie. Jugement en date du 6 août 2026 prononçant la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce. Liquidateur : Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex.

M2609489

**LIQUIDATION
JUDICIAIRE**

Jugement du 06 août 2026

QUISTREBERT (nom d'usage (El)) Alex James Daniel, 2 place Aux Chevaux, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 420 495 061. Café, journaux, gérance d'un débit de tabac, jeux automatiques. Jugement en date du 6 août 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 6 février 2025. Liquidateur : Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2609495

SARL ALEXANDRE DUHAYON, 4 rue du Moulin, 51800 Sainte-Menehould, RCS Châlons-en-Champagne 898 292 123. Plomberie, chauffage, sanitaire. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2609496

SAS CEA MOTORS, 21 rue Marabais, 51300 Vitry-le-François, RCS Châlons-en-Champagne 531 728 921. Mandataire automobile, négoce de véhicules neufs et d'occasion, achat et vente de véhicules neufs et d'occasion, impôt et Export dans le négoce automobile, location de Véhicules sans chauffeur, agent administratif, location de biens immobiliers, achat/vente de fruits et légumes (à domicile), location de tous matériels et outillages. E- commerce. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 26 Rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezzannes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2609499

SARL CHEVALLOT, 2 grande rue, 51290 Lignon, RCS Châlons-en-Champagne 880 977 806. Charpente, couverture, Zinguerie et ramonage. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 26 Rue Louis Victor de Broglie 51430 Bezzannes. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2609500

SAS KD SERVICES, 127-129 avenue de Paris, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 913 972 832. Location de camion avec pompe à béton avec chauffeur, location de camion avec pompe à béton sans chauffeur, location de pompe à béton. Tous travaux de maçonnerie. Construction et rénovation. Ravalement de façade, isolation thermique par l'extérieur. Terrassement. Vente de menuiserie aluminium. Location de véhicules sans chauffeur. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 6 février 2025 désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2609501

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SAS ETS LECOQ - INVICTA SHOP CHAMPAGNE, 1 rue Joseph Monier, 51460 Courtisols, RCS Châlons-en-Champagne 851 221 010. Vente, installation, entretien, réparation d'appareils de chauffage d'appoint individuel à bois ou granulés, création et installation de conduits de fumée et cheminées, vente d'accessoires et de tous produits en fonte, commercialisation de produits pour chauffage de type granulés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1^{er} mars 2026 désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2609502

SAS RUELLAN, 11 rue des Ouches, 51460 Courtisols, RCS Châlons-en-Champagne 903 115 897. La détention de titres de sociétés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2609503

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 06 août 2026

SARL VAISSELLE SERVICE, 27 rue des Dats, 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré, RCS Châlons-en-Champagne 518 654 736. Location de matériel de réception. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2609490

Société de droit étranger GRANDECO WALLFASHION GROUP NV, BELGIQUE, RCS Châlons-en-Champagne 499 098 606. Fabrication et commerce de papiers peints. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2609491

SARL MLC, 12 rue du Général Gouraud, 51600 Souain-Perthes-lès-Hurlus, RCS Châlons-en-Champagne 840 074 157. Plomberie, chauffage, installation et entretien. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2609492

SAS LES ARTISANS CHALONNAIS, 50 rue Carnot, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 882 415 979. La construction, l'entretien et la réparation des bâtiments, gros œuvre et second œuvre et toutes activités similaires ou connexes se rapportant favorisant le développement de la société. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2609493

SARL GROUPE M (GM), 1 avenue du 106 Eme Régiment d'Infanterie, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 849 916 259. Non précisée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2609494

RÉDACTION
BUSSON Benjamin
03.26.08.38.31
DESANTI Nastasia
03.26.08.38.32
redaction.pamb@legalnet.org

Ardennes

CONSTITUTION DE SOCIETE



CHRISTELLE POTIER
christellepotier51100@gmail.com
06.60.19.80.19

C & C IMMOBILIER

Avis de constitution

Aux termes d'un acte authentique reçu le 23/07/2026 par Maître JORDAN MATHIEU, Notaire à RETHEL (08300) - 6 Place de la République, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : C & C IMMOBILIER

Objet social : L'acquisition, la construction, la détention, la propriété, l'administration et la gestion, par tous moyens directs ou indirects, de tous droits et biens immobiliers.

Siège social : 1 Le Clos, 08300 NEUFLIZE

Capital : 285 000,02 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN

Co-gérance : M^{me} AMORIM CALDEIRA Diana Carmina 1 le Clos 08300 NEUFLIZE et M. CARDOSO Benoît 1 le Clos 08300 NEUFLIZE

Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, et conjoint,partenaire pacsé, ascendants ou descendants des associés, même si l'ascendant ou le descendant cessionnaire n'est pas associé.Elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés, qu'après agrément, M2609260



CHRISTELLE POTIER
christellepotier51100@gmail.com
06.60.19.80.19

EARL BOUVART

Avis de constitution

Aux termes d'un acte authentique reçu le 24/07/2026 par Maître FREDERIC INFANTINO, Notaire à VOUIZERS (08400) - 10 rue de l'Aisne, il a été constitué une EARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : EARL BOUVART

Objet social : - les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle - les activités exercées dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation ;

Siège social : 19 rue de la Forêt, 08400 LA CROIX AUX BOIS

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN

Gérance : M. BOUVART Christophe 19-21 rue de la Forêt 08400 LA CROIX AUX BOIS M2609283

SCI LFB invest

Par ASSP du 12/07/2026 il a été constitué une SCI dénommée : SCI LFB invest Siège social : 14 Rue de la République 08120 Bogny-sur-Meuse Capital : 100 € Objet social : L'acquisition, par voie d'achat, d'apport ou autrement, la détention, l'administration, la restauration et/ou la construction de tous immeubles bâtis et/ou non bâtis, leur mise à disposition au bénéfice de tout ou partie des associés et/ou leur mise en location Gérance :

Monsieur Jordan Fichet demeurant 55 Rue du Sugnon 08120 Bogny-sur-Meuse,

Madame OPHELIE Lagnier demeurant 55 Rue du Sugnon 08120 Bogny-sur-Meuse,

Madame OCEANE Lagnier demeurant 14 Rue de la République 08120 Bogny-sur-Meuse,

Monsieur Gauthier Briard demeurant 28 Rue de l'Etang 08120 Bogny-sur-Meuse,

Clause d'agrément : Cessions soumises à agrément dans tous les cas de figure

Durée : 99 ans Immatriculation au RCS de SEDAN. M2608502

SAS LA CROIX RENAUX

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 01/08/2026, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SAS LA CROIX RENAUX

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL : 50 000 euros

SIEGE : 12, rue Montvinage 08300 TAGNON

OBJET : La Société a pour objet, l'exploitation d'une activité agricole, et notamment : • L'élevage de volailles et toutes activités d'élevage connexes ou complémentaires ; • La réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet principal. DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Agrément pour toutes cessions.

PRESIDENT : Madame Agathe LECLERCQ demeurant 12, rue Montvinage 08300 TAGNON. DIRECTEUR : Monsieur Guillaume MISSET demeurant 12, rue Montvinage 08300 TAGNON. IMMATRICULATION : au RCS de SEDAN (08).

Pour avis, le Président.

M2609337



CHRISTELLE POTIER
christellepotier51100@gmail.com
06.60.19.80.19

EURL ARDENNES CONSTRUCTIONS

Aux termes d'un ASSP en date du 05/08/2026, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : EURL ARDENNES CONSTRUCTIONS

Objet social : marchand de biens

Siège social : 62 rue des Trois Châteaux, 08300 ACY ROMANCE

Capital : 1 500 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN

Gérance : M. DEBRENNÉ ANTHONY 1 rue Roland Garros 08300 AMAGNE M2609367

DA IMMO

Par acte SSP du 05/08/2026, il a été constitué une SASU dénommée : DA IMMO

Siège social : 10B RUE ALEXANDRE, 08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Capital : 1€

Objet : La Société a pour objet tant en France qu'à l'étranger :

L'acquisition de terrains, d'immeubles, de droits immobiliers ou de tous biens immobiliers ; La construction, la promotion, l'aménagement et la réalisation de biens immobiliers neufs en vue de leur revente ; La rénovation, la réhabilitation, la transformation, la restructuration, l'extension, la mise en valeur et l'amélioration de tous biens immobiliers en vue de leur revente ; L'achat, la vente, la commercialisation et la revente de tous biens immobiliers, bâtis ou non bâtis ;

Président : M. DAVID ALEKSANDER, 10B RUE ALEXANDRE, 08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES.

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SEDAN M2609386

S.C.I. MAHÉ

Aux termes d'un ASSP en date du 15/07/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : S.C.I. MAHÉ

Objet social : La société a pour objet : L'acquisition de biens immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autre desdits biens et de tous autres immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire par la suite, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.Éventuellement l'aliénation du ou des immeubles, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Siège social : 8 rue Jean-Bourguignon, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN

Co-gérance : M. MAHÉ Elwen 7bis Avenue Carnot 93360 NEUILLY PLAISANCE et M. MAHÉ Emeric 14 rue de Nancy 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Elwen MAHÉ

M2609513

MODIFICATION DE STATUTS



ARDENNES DEVELOPPEMENT CONSEIL SAS

Société par actions simplifiée au capital de 401 000 euros

Siège social :

16 rue du Belvédère 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

792 257 784 RCS SEDAN

Aux termes d'une délibération en date du 25/04/2025, l'AGO, constatant que les mandats du Commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Pierre DUMONT, et de la société DUMONT & ASSOCIES COMMISSAIRE AUX COMPTES (440 239 267), Commissaire aux comptes suppléant, arrivent à échéance, et qu'elle n'a plus l'obligation de procéder à la nomination de commissaires aux comptes, a décidé de ne pas renouveler leurs mandats, qui se sont achevés avec cette assemblée générale.

Pour avis.

M2609395

SAS OFFICE NOTARIAL CHARLEMAGNE

20 Rue Nationale

08450 CHEMERY-CHEHERY

SCI LA GRELINETTE

Société civile immobilière

Capital social : 100 Euros

Siège social :

15 avenue Jean Jaurès

08330 VRIGNE AUX BOIS

R.C.S. de Sedan 888 984 234

Suivant acte reçu par Me Alizée POUPLIER, Notaire associé à CHEMERY CHEHERY le 31 juillet 2026 :

- Suite à la démission de Madame Aurore LEFORT demeurant à VRIGNE AUX BOIS (08330), 15 avenue Jean Jaurès, de ses fonctions de co-gérant, Monsieur Antoine DURAND DE GEVIGNÉY, demeurant à VRIGNE AUX BOIS (08330), 17 avenue Jean Jaurès, a été confirmé dans ses fonctions de gérant, à compter du 31 juillet 2026, pour une durée illimitée ;

- Les associés ont décidé de transférer à compter du 31 juillet 2026 le siège social qui était à VRIGNE AUX BOIS (08330), 15 avenue Jean Jaurès à l'adresse suivante : VRIGNE AUX BOIS (08330), 17 avenue Jean Jaurès. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera fait au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis : Me POUPLIER.

M2609413

SOTRAMI

Société par actions simplifiée

au capital de 300 000 €

Siège social :

Zone Artisanale 9 rue des Marlis

08300 Acy-Romance

338 484 587 RCS Sedan

Aux termes des décisions de l'Associé Unique du 8 juin 2026, il a été décidé, à compter du même jour : 1. De nommer en qualité de Président la société AJ Holding, SARL au capital de 1 000 €, dont le siège social est situé 9 rue des Marlis, 08300 Acy-Romance, immatriculée au RCS de Sedan sous le numéro 902 217 603, représentée par sa représentante permanente M^{me} Julie DAUTELLE-MILLER, en remplacement de M^{me} Julie DAUTELLE-MILLER, démissionnaire. 2. De supprimer le Conseil d'Administration, entraînant la fin des mandats d'administrateurs de M^{me} Julie DAUTELLE-MILLER et M. Alexis MILLER. 3. De proroger la durée de la société de 50 ans pour la porter à 99 ans à compter de son immatriculation au RCS, soit jusqu'au 12 août 2080. 4. De supprimer l'enseigne «SOTRAMI - MISSION SPECIALE». Les statuts ont été modifiés en conséquence. Inscription modificative au RCS de Sedan. M2609441

SOCIETE D'EQUIPEMENT ET D'AMENAGEMENT DES ARDENNES

Société d'économie mixte

au capital de 3.186.120 Euros

Siège social :

6 rue des Mésanges

08000 CHARLEVILLE MEZIERES

R.C.S. Sedan 786 120 097

Avis de modifications

Par délibération du 17 juin 2026, le conseil d'administration a nommé les vice-présidents suivants :

1^{er} vice-président : Monsieur Patrick FOSTIER-GAILLY ;

2^{ème} vice-président : Madame Marie-José MOSER ;

3^{ème} vice-président : Monsieur Miguel LEROY ;

4^{ème} vice-président : Monsieur Dominique HAMAIDE, en remplacement de Monsieur Mathieu SONNET.

Mention au R.C.S. de SEDAN.

Pour insertion, Le président directeur général, Jean-Claude CAILLAUD.

M2609456

DISSOLUTION DE SOCIETE



MA RECHERCHE IMMO

Société par actions simplifiée

en liquidation

Au capital de 1 000 euros

Siège social :

43 Avenue de la Marne

08000 LA FRANCHEVILLE

Siège de liquidation : 43 Avenue de la Marne

08000 LA FRANCHEVILLE

993 896 042 RCS SEDAN

Aux termes d'une délibération en date du 30 JUIN 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

- la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Théo PERGENT, demeurant 43 Bis Avenue de la Marne 08000 LA FRANCHEVILLE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 43 Avenue de la Marne 08000 LA FRANCHEVILLE.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

M2609391



CHRISTELLE POTIER
christellepotier51100@gmail.com
06.60.19.80.19

LEKAS

SCI au capital de 1 000 €

Siège social : 120 rue Bournizet

08400 VOUIZERS

RCS de SEDAN n°489 788 349

L'assemblée générale extraordinaire du 31/07/2026 a approuvé la dissolution Anticipée de la société à compter du 01/01/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. SABLIN KEVIN, demeurant 60 RUE GAMBETTA 08400 VOUIZERS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN. M2609323

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes / Aube

Unfated
société à responsabilité limitée société
en liquidation
Capital social : 1002 euros
Siège social :
6 Rue de la Poste
08000 Charleville-Mézières
885 322 354 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 10/07/2026, les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et de sa mise en liquidation amiable à compter du 10/07/2026. Lucas BENDYNA demeurant 6 Rue de la Poste 08000 Charleville-Mézières a été nommé(e) liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège social de la société, adresse où doit être envoyée la correspondance. Modification au RCS de Sedan 1 M2608383

CLOTURE
DE LIQUIDATION

Matot Braine
PETITES AFFICHES
Réseau Legalnet
F O R M A L I T É S
formalites.pamb@legalnet.org
06.46.81.71.49

SCI LES GLYCINES DE SAULCES
SCI au capital de 122 416,56 €
Siège social :
16 RUE DE LA VIEILLE VILLE
08270 SAULCES MONCLIN
RCS de SEDAN n°419 741 343

L'assemblée générale extraordinaire du 24/11/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M^{me} VIET Annie de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 24/11/2025. Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN. M2609417

SARL AUX P'TITS BOLIDES
SARL au capital de 500 €
Siège social : 6 impasse du Cosseron
08220 CHAPPEES
RCS de SEDAN n°907 854 939

Avis de liquidation
En date du 31/03/2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M^{me} BARBERON Noémie de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/03/2026. Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN. Le Liquidateur M2609422

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS

OFFICE NOTARIAL MOUZON NOTAIRE ASSOCIE
43 rue M^{me} de Sévigné
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

M^{me} POULAIN Laura / BAR LE GOLDEN

Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte authentique reçu le 28/07/2026 par Maître Alexandre MOUZON, Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) - 43 rue Madame de Sévigné, enregistré au SIE CHARLEVILLE MEZIERES, le 31/07/2026, dossier : 202600013975, bordereau : 0804P01 2026N00664, M^{me} POULAIN Laura, demeurant 3 ter rue Paul Bert 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, a cédé à BAR LE GOLDEN, SASU au capital de 1 000 €, ayant son siège social 146 avenue Carnot 08000 CHARLEVILLE MEZIERES, immatriculé au RCS de SEDAN sous le n°929 067 957, un fonds de commerce : débit de boisson, exploité sis 146 avenue Carnot,

08000 CHARLEVILLE MEZIERES, moyennant le prix de 76 000 €
La date d'entrée en jouissance est fixée au 28/07/2026.
Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales au siège de l'étude de Me MOUZON Alexandre, notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) - 43 rue Madame de Sévigné, où domicile a été élu à cet effet.
Alexandre MOUZON
M2609485

AVIS DIVERS

Notaires
OFFICE NOTARIAL D'ARCHES
Maître Maxime GRIMOND
1 bis rue de Lorraine
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

M^{me} Marie ZAKABLOUKOFF

Avis de saisine de légataire universel délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 13 juillet 2021, Madame Marie Madeleine Simone ZAKABLOUKOFF, en son vivant retraitée, demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 160 route de Monthermé, née à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), le 15 septembre 1930, veuve de Monsieur René Paul Ernest DOLLINGER, décédée à REVIN (08500) le 28 mai 2026, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Maxime GRIMOND, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «Office Notarial d'Arches», titulaire d'un Office notarial dont le siège est à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes), 1 bis rue de Lorraine, le 4 août 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Maxime GRIMOND, Notaire à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), référence CRPCEN : 08066, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. M2609402

M. Gilles DE FRANCO

Avis de saisine de légataire universel délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 13 juillet 2026, Monsieur Gilles DE FRANCO, en son vivant retraité, né à CHAUMONT (52000), le 18 décembre 1964, demeurant à CHARLEVILLEMEZIERES (08000) 6 allée de la Citadelle, célibataire. Décédé à PARIS 15ÈME ARRONDISSEMENT (75015) (FRANCE), le 23 mars 2026. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Corinne BORONT, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée «Corinne BORONT et Sandrine GASCARD, notaires associés» titulaire d'un office notarial à CHATEAUVILLAIN (Haute-Marne), 30 rue de Penthièvre,

soussigné, le 13 juillet 2026, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Corinne BORONT, Notaire associé à CHATEAUVILLAIN (52120), 30 rue de Penthièvre, référence CRPCEN : 52009, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de CHARLEVILLE -MEZIERES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. M2609428

Aube

CONSTITUTION
DE SOCIETE

FRED&CO HOLDING INVESTISSEMENT

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 27/07/2026 à FAUX VILLECERF, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle / Dénomination sociale : FRED&CO HOLDING INVESTISSEMENT / Siège social : 3 Rue Saint-Martin, 10290 FAUX VILLECERF / Objet social : La prise de tous intérêts et de toutes participations par tous moyens, apports, souscription, achats d'actions, d'obligations et tous droits sociaux dans toutes sociétés et toutes entreprises ; La gestion, le contrôle, l'administration et la mise en valeur de ces participations ; Les prestations de services d'ordre financier et administratif, techniques, de contrôle de gestion, politique, commerciale, comptable, études et conseils à ses filiales et à toutes entreprises (holding animatrice) ; La gestion de son patrimoine. / Durée de

la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. Capital social : 184 400 euros. Gérance : Monsieur Frédéric BENYAHIA, demeurant 3 Rue Saint Martin 10290 FAUX VILLECERF, assure la gérance. Immatriculation de la Société au RCS de TROYES. Pour avis -La Gérance M2609185

SYLVAX

Par acte SSP du 31/07/2026, il a été constitué une EURL dénommée : SYLVAX Siège social : 15 rue de la voie neuve, 10190 CHENNEGY Capital : 2.000€ Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger : Les travaux forestiers, sylvicoles et agricoles, notamment plantations, reboisements, entretiens, dégagements, dépressages, élagages, abattages, débardages et gestion durable des espaces forestiers ; L'exploitation forestière ; L'achat, la vente, le négoce, le courtage, le commissionnement, l'importation et l'exportation de bois sur pied, grumes, bois transformés, biomasse, produits forestiers et dérivés ; La gestion forestière, le conseil, l'assistance technique, les études, audits, expertises et accompagnement des propriétaires forestiers et entreprises ; La conception, le développement, l'édition, la commercialisation, la maintenance et l'hébergement de logiciels, applications, plateformes numériques et outils informatiques ; Le développement de solutions utilisant l'intelligence artificielle, les systèmes d'information géographique (SIG), la cartographie, la télédétection, les drones, le LiDAR et la photogrammétrie ; La collecte, l'analyse, le traitement et la valorisation de données environnementales, forestières et agricoles ; La vente, la location, la maintenance et la distribution de matériels forestiers, agricoles, informatiques et électroniques ; La formation professionnelle, le conseil et l'assistance dans les domaines précités ; Et plus généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social. Gérance : M. Alexis COUPET, 15 rue de la voie neuve, 10190 CHENNEGY Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de TROYES M2609320

Retrouvez l'intégralité de votre journal sur **matot-braine.fr**

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

SCP DE VREESE MATHIEU
Notaires associés

SCI LEGRAND DIDIERJEAN

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Jean -Michel DE VREESE, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle dénommée «DE VREESE MATHIEU, notaires associés», titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège social est situé à ESSOYES (Aube), 58 rue Gambetta, Nommé pour exercer dans l'Office Notarial situé à TROYES (Aube), 1 boulevard Charles Baltet, identifié sous le numéro CRPCEN 10071, le 06 août 2026, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), de tous biens et droits immobiliers. Plus particulièrement, l'acquisition d'un immeuble à usage d'habitation sis COLMAR (68000) 18 Vorderer Semm Weg COLMAR, destiné à servir de résidence principale ou secondaire aux associés, et ce, que ce soit à titre onéreux ou à titre gratuit.

La dénomination sociale est : SCI LEGRAND DIDIERJEAN.

Le siège social est fixé à 4 rue des Huguenots, 10110 CELLES-SUR-OURCE.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : 1.000 €

Les apports sont en numéraires et entièrement libérés.

toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable des trois quarts des associés.

Les gérants sont : M^{me} Marie-Noëlle DIDIERJEAN, demeurant COLMAR (68000) 30 rue de Thann ; et M. Eric LEGRAND, demeurant CELLES-SUR-OURCE (10110) 4 rue des Huguenots.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis Le notaire.

M2609390

VENTE CESSIION

ATTRIBUTION D'APPORTS

« LE NEZ ROUGE »

Aux termes d'un acte SSP, en date du 16/07/2026, enregistré au SPFE DE L'AUBE le 03/08/2026 Dossier : 2026 00017022 Référence : 1004P01 2026 A 01109

Madame Sandra BERMONT, demeurant 2 RUE ROBERT BAUDOIN 10600 BARBEREY SAINT SULPICE, immatriculée au RCS de Troyes sous le n° 878 709 534

a cédé à : La SNC LE NEZ ROUGE, au capital de 1 000 €, 2 RUE ROBERT BAUDOIN 10600 BARBEREY SAINT SULPICE, immatriculée au RCS de TROYES sous le n°106 742 901,

Un fonds de commerce de «TABAC, CAFE, RESTAURANT, PRODUITS DE LA FRANCAISE DES JEUX, JEUX AUTOMATIQUES, PMU sis et exploité 2 rue Robert Baudoin 10600 Barberey Saint Sulpice, connu sous l'enseigne «LE NEZ ROUGE»

Moyennant le prix de 120.000 €, s'appliquant aux éléments corporels pour 2.030 € et aux éléments incorporels pour 117.970 €.

La date d'entrée en jouissance est fixée au 16/07/2026.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales pour la validité au siège du fonds cédé et pour la correspondance chez Maître Marc PEUFAILLIT, Avocat à la Cour, Cabinet SYLIAGE 32 rue Fortuny 75017 PARIS m.peufaillit@syliage.com, au cabinet duquel le Cessionnaire fait élection de domicile à cet effet.

M2609316

SF CONSEIL et associés

Vos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

ASSISTANCE DEPANNAGE DU VAL DE SEINE / KOSO MECANIQUE

Cession de fonds

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 04/07/2026 signé électroniquement, enregistré au Service de la publicité foncière et de l'enregistrement AUBE, le 09/07/2026, dossier 2026 00015812, référence 1004P01 2026 A 01036 ;

La société ASSISTANCE DEPANNAGE DU VAL DE SEINE, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, dont le siège social est situé 6 rue du Port au Charbon - 10400 NOGENT SUR SEINE, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 528 000 086 ;

A cédé à la société KOSO MECANIQUE, société à responsabilité limitée au capital de 5.000 €, dont le siège est sis 4 allée Gustave Eiffel - 10100 ROMILLY SUR SEINE, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 838 384 451.

Les éléments d'actifs constituant un fonds de commerce de «Dépannage et remorquage de tous véhicules à destination d'une clientèle privée, professionnelle et publique» sis et exploité 6 rue du Port au Charbon - 10400 NOGENT SUR SEINE.

La présente vente a été consentie et acceptée moyennant le prix de 42.000 € s'appliquant aux éléments incorporels (22.000 €) et aux éléments corporels (20.000 €).

La date d'entrée en jouissance a été fixée au 04/07/2026.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications prévues par la loi, pour la validité et la correspondance au cabinet SF CONSEIL ET ASSOCIES, 39 rue Paul Dubois - 10000 TROYES, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis.

M2609469

MODIFICATION DE STATUTS

SPORTIELLO ET FILLES

Société par actions simplifiée en cours de transformation en société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social :
3 Route de Sens 10400 GUMERY 909 646 721 RCS TROYES

Par décision du 01/07/2026, l'Associée Unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 euros, divisé en 500 parts sociales de 10 euros chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes : Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par : Présidente : M^{me} Frédérique SPORTIELLO, demeurant 63 rue des Vignes, 10400 GUMERY - Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par M^{me} Frédérique SPORTIELLO, Associée Unique.

POUR AVIS

M2609079

SOLEO
Société par actions simplifiée au capital de 551 000 euros porté à 222 053 euros
Siège social :
9B Rue Marcel Defrance
10600 LA CHAPELLE ST LUC
793 701 756 RCS TROYES

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 17/07/2026 a décidé de réduire le capital de 551 000 euros à 222 053 euros par voie de réduction de la valeur nominale des actions. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées : ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL - Ancienne mention : Le capital social est fixé à cinq cent cinquante et un mille euros (551 000 euros). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à deux cent vingt deux mille cinquante trois euros (222 053 euros).

Pour avis - Le Président

M2609161

AGENCEMENT & POSE PASCAL STOLTZ

Par décisions du 03/08/2026, l'Associée Unique de la société AGENCEMENT & POSE PASCAL STOLTZ, SARL au capital de 100 800,00 euros dont le siège social est situé Parc Commercial Begreen 10 Rue des Chèvrefeuilles 10410 ST PARES AUX TERTRES immatriculée au RCS de TROYES sous le n°498 408 780 a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 100 800,00 €.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Pascal STOLTZ.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, le Président de la société est Monsieur Pascal STOLTZ demeurant 7 Rue du Champ de la Gaule 10120 ST POUANGE. Modifications seront faites au RCS de TROYES.

M2609218

FRAICH'IMMO
SARL au capital de 18 000 euros
Siège social :
12, Rue de la Gare
10600 BARBEREY ST SULPICE
789 896 578 RCS TROYES

Aux termes d'une délibération en date du 11/06/2026, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Frédéric BENYAHIA de ses fonctions de gérant à compter du 11/06/2026 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis -La Gérance

M2608967

ENOCIA

ENOCIA SARL au capital de 10000€
Siège social : 61 Rue Simart 10000 TROYES 928176023 RCS Troyes
Aux termes d'une décision en date du 24/07/2026, le gérant a décidé de transférer le siège social de la société de 61 Rue Simart, 10000 TROYES à 132 Avenue Pierre Brossolette, 10000 TROYES à compter du 01/07/2026, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Mention en sera faite au RCS de Troyes

M2609012

N.K LITALU
Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros
Siège social :
19 Route de Chaource
10260 RUMILLY LES VAUDES
888 747 953 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 01/07/2026, l'Associé Unique a nommé : M^{me} Maryline CHIARONI, demeurant 19 Route de Chaource - 10260 RUMILLY LES VAUDES, a été nommée en qualité de cogérante pour une durée illimitée à compter du 01/07/2026.

Pour avis - La Gérance

M2609080

QG-MARKET

QG-MARKET Société par Actions Simplifiée au capital de 2000 €
Siège social : 10 AVENUE PIERRE BROSOLETT 10100 ROMILLY-SUR-SEINE 917 529 992 RCS TROYES
Aux termes des décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 Juillet 2026, il a été décidé de modifier l'objet social de la société par l'ajout des activités suivantes : Restauration sur place ou/et à emporter, restauration rapide, préparation et vente de plats cuisinés, ainsi que toutes activités connexes ou complémentaires. Activités de production et d'organisation de spectacles vivants et d'événements culturels . En conséquence, l'article des statuts relatif à l'objet social a été modifié. Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Troyes.

M2609111

In Extenso
ENTREPRENEZ L'AVENIR.

EARL MARTINOT HUOT
Forme : EARL
Capital social : 145.893,71 Euros
Siège social : 10110 CHERVEY
410 580 609 R.C.S. de Troyes

Aux termes d'une décision en date du 04/08/2026, l'associé unique a décidé à compter du 4 août 2026 de modifier la dénomination sociale, d'adopter la dénomination GG MARTINOT et de préciser le siège social et de le fixer au 4 rue de la Perrière - 10110 CHERVEY.

Mention sera portée au R.C.S. de TROYES.

M2609370

M

AVOCATS VIGNET ASSOCIÉS

SCP D'AVOCATS INTER-BARREAUX

1 place du Palais de Justice
89000 AUXERRE
18 rue du Général Leclerc
89100 SENS
Tél : 03 86 52 60 00
www.avocats-vignet.fr

CDM
Société par actions simplifiée au capital de 300 000 euros
Siège social :
39 avenue des Martyrs du 24 août 1944
10800 BUCHERES
552 880 882 RCS TROYES

L'associée unique en date du 30 juin 2026 a pris acte de l'apport partiel d'actif de la société BDO IDF à la Société AURYON SAS, société par actions simplifiée ayant son siège social sis à SENS (89) 5 Chemin des Cannetières et immatriculée sous le numéro 999 023 690 RCS SENS et a décidé de nommer la société AURYON SAS en qualité de commissaire aux comptes, pour la durée restant à courir du mandat de la société BDO IDF.

Pour avis, le Président.

M2609387

Me DE VREESE
Notaire associé
1 blvd Charles Baltet - 10000 TROYES

SCI L'ETANG REMY
Société civile immobilière
Capital : 8.535 €
Siège :
LA LOGE-AUX-CHEVRES (10140)
RCS TROYES : 347927287

Suivant acte reçu par Me DE VREESE, Notaire associé à TROYES, le 04/08/2026, a été réalisée une augmentation de capital par apports en nature immobiliers d'un montant de 110.000 €. Le capital social nominal a été augmenté de 3.000 € avec création d'une prime d'émission.

Ancien capital : 8.535 € - Nouveau capital : 11.535 €

Modifications statutaires : RCS TROYES.

Pour avis : Le notaire

M2609392

« SAS TERRE CHAMPENOISE »
Société par actions simplifiée
Capital social : 10.220 Euros
Siège social :
1 rue haute - 10220 ONJON
R.C.S. de Troyes n° 909 412 959

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 6 août 2026, une réduction de capital social a été effectuée de la société SAS TERRE CHAMPENOISE, société par actions simplifiée immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES au numéro de SIREN suivant : 909 412 959.

ANICENNE MENTION : Capital social initialement fixé à la somme de dix mille deux cent vingt euros (10.220 €).

NOUVELLE MENTION : Capital social ramené à la somme de dix mille cent vingt euros (10.120 €) divisé en mille douze (1.012) actions de dix euros (10 €) chacune numérotées de 1 à 1.012.

Pour avis : La gérance.

M2609399

Me DE VREESE
Notaire associé
1 blvd Charles Baltet - 10000 TROYES

EARL LA VALOTTE
Exploitation agricole à responsabilité limitée
Capital : 80.797,98 Euros
Siège social :
10200 CHAMPIGNOL LEZ MONDEVILLE
R.C.S. Troyes 394 926 208

Suivant acte reçu par Maître Jean-Michel DE VREESE, Notaire associé à TROYES, le 30/06/2026, a été réalisée une augmentation de capital social par voie d'incorporation de compte courant d'associé d'un montant de 346 364,16 €. Le capital social nominal a été augmenté de 97.140,50 € avec création d'une prime d'émission.

ANCIEN CAPITAL SOCIAL : 80.797,98 €. NOUVEAU CAPITAL : 177.938,48 €.

Modifications statutaires : R.C.S. TROYES.

Pour avis : Le Notaire.

M2609403

GROUPEMENT FORESTIER DE LA CHENAIE
Groupement Forestier au capital de 2.275.000 Euros
Siège social : 10360 ESSOYES
2 rue de l'Usine
523 505 063 R.C.S. Troyes

Par AGO du 22/09/2023, M^{me} Jeanine Connet demeurant 64 rue de Longchamp - 92200 NEUILLY SUR SEINE a été nommée en qualité de gérant, rétroactivement à compter du 19/03/2021 en remplacement de M. Jean-Etienne Connet, décédé le 19/03/2021.

Pour avis.

M2609411

LE CAFE DU CENTRE
SARL au capital de 3000 €
Siège social :
43 rue du general de gaulle
10340 Les Riceys
901 392 761 RCS de Troyes

Le 08/08/2026, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social à : Activité de caviste, comprenant notamment l'achat et la vente au détail de vins, champagnes, bières, cidres, spiritueux et autres boissons alcoolisées ou non alcoolisées, ainsi que de produits et accessoires liés à l'univers du vin et des boissons, dans le respect de la réglementation applicable ;

Achat, vente et commerce de détail, notamment par Internet, de tous produits, articles et accessoires non réglementés, notamment liés à la nature, aux activités de plein air, aux animaux, à la pêche, à la campagne, à la cuisine, aux loisirs, à la décoration, aux cadeaux et aux produits personnalisés ; ainsi que la conception, la personnalisation et la commercialisation de ces produits.

Tout en maintenant les activités de restauration actuellement prévues par les statuts.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention au RCS de Troyes

M2609424

SF CONSEIL et associés

Vos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

INVESTI TOIT
Société à responsabilité limitée au capital de 181 282 euros
Siège social :
ZI des Guignons Cours Antoine Lavoisier
10400 NOGENT SUR SEINE
843 976 465 RCS TROYES

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 juillet 2026, il a été décidé :
- de nommer en qualité de nouveau cogérant à compter du 20/07/2026 pour une durée illimitée, Monsieur Maxime BRACQUEMOND, demeurant 7 route de Chalmaison à EVERLY (77157).

- d'augmenter le capital social d'un montant de 418.718 €, pour le porter de 181.282 € à 600.000 €, par voie d'incorporation de la prime d'apport et d'une partie des réserves.

Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de TROYES.

Pour avis

M2609458

SF CONSEIL et associés

Vos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

AUBE PARQUET
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social :
1 RUE DES CANNES
10500 PEL-ET-DER
752 927 616 RCS TROYES

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01/08/2026, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 3, Grande rue 10500 BLAINCOURT -SUR-AUBE, à compter du 01/08/2026.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis

M2609480

Matot Braine

PETITES ■ AFFICHES
Réseau Légalnet

**Votre solution 100% digitale
pour gérer vos annonces légales !**



**UN DOUBLE
MODE DE SAISIE**

Rédaction en saisie libre
ou à l'aide de nos formulaires
de saisie certifiés



**UN COMPTE
PROFESSIONNEL
PERSONNALISÉ**

Pour suivre vos annonces en
cours, consulter vos précédentes
commandes et programmer les
futures



**UNE COUVERTURE
NATIONALE**

Publication
sur l'ensemble du
territoire français

**Une plateforme
en ligne dédiée
à la gestion de
vos annonces
légales !**



**DES SOLUTIONS
IMMÉDIATES**

Devis, attestation de parution
et facture instantanés,
7j/7 et 24h/24

**DES OPTIONS DE
PAIEMENT
DE VOTRE CHOIX**

Virement,
paiement en ligne sécurisé
et suivi des paiements de vos
clients en temps réel



**UN SUIVI
PERSONNALISÉ**

Une équipe locale
professionnelle à votre écoute de
9h à 17h avec accompagnement
personnalisé dans vos locaux



à votre service depuis 1892 !

Retrouvez-nous sur matot-braine.fr

Renseignement au **06 46 81 71 49**

relationclient.pamb@legalnet.org

Nouveauté. ICommercialisée en 2022, la Renault 100% électrique bénéficie d’une cure de jouvence esthétique et d’une mise à jour technologique avec une autonomie portée à 500km.

Mégane E-Tech : rajeunissement général



Renault s’est efforcé d’améliorer la qualité de présentation générale de sa berline électrique.



A l’avant, tout change, sauf les optiques de phares.

Depuis le lancement de la Mégane E-Tech, la famille 100% électrique de Renault s’est enrichie de nombreux modèles. C’est par elle que le constructeur s’est résolument engagé sur le chemin de la transition énergétique en décidant de remplacer sa berline compacte thermique à succès par une voiture exclusivement à batterie. Un choix qui n’allait pas de soi dans le segment de marché le plus important en Europe. Le virage a été réussi. Détail qui n’en est pas un : pour les deux-tiers des acheteurs, la Mégane E-Tech a été leur première expérience 100% électrique. Une clientèle à fidéliser sur laquelle Renault a cherché à capitaliser.

Au bout de quatre ans, le constructeur donne un second souffle à la Mégane à la peine commercialement. Une évolution d’abord esthétique avec un double objectif : rajeunir

le design tout en le rapprochant de celui des dernières nouveautés de la marque. Un travail de fond puisqu’à l’avant seules les optiques de phare ont été conservées. Tout le reste a été redessiné. Le bouclier intègre des feux de jour en damier, constitués de huit losanges, en harmonie avec la calandre noir brillant au maillage évoquant le sigle Renault. A l’arrière, l’évolution est plus légère et se concentre sur un bouclier redessiné pour densifier la présence de la Mégane E-Tech. Bien posée sur de grandes roues de 19 ou 20 pouces, l’allure générale de la Mégane n’a rien perdu de son attractivité avec sa ligne de toit fuyante et sa ceinture de caisse haute.

L’aménagement intérieur bénéficie de matériaux plus valorisants renforçant l’impression générale de qualité : revêtement de la planche de bord,

habillage des sièges, éclairage d’ambiance... Le tout articulé autour de deux niveaux de finition Tech et Esprit Alpine, complémentaires. Renault en a profité pour actualiser la connectivité avec la dernière version du système openR link avec Google intégré, destiné, dicit le constructeur « offrir une expérience connectée fluide et intuitive au quotidien ». Planification d’itinéraires prenant en compte des arrêts de recharge optimisés en fonction de la conduite... Nouveaux modes de conduite avec en particulier la fonction one pedal, mal nommée dans ce cas précis, puisqu’elle permet de ralentir jusqu’à l’arrêt au moyen des palettes au volant en s’affranchissant de la pédale de frein.

PLUS D’AUTONOMIE MOINS DE TEMPS DE RECHARGE

Dans l’univers en constante évo-

lution des 100% électriques, le progrès se fait en priorité sur les batteries dont la technologie ne cesse de progresser rapidement. Impossible d’y échapper. La Mégane E-Tech reçoit un nouvel élément plus puissant (67kWh) utilisant une chimie lithium-fer-phosphate de nouvelle génération, s’appuyant sur une architecture cell-to-pack intégrant 232 cellules rapprochées. Une première mondiale. Cette évolution permet de porter l’autonomie à environ 500km (+30km) et d’optimiser le temps de recharge et passer de 15 à 80 % de marge en 24 minutes. Un gain de 25%. L’introduction de ce nouvel élément modifie légèrement la silhouette de la Mégane E-Tech, rehaussée de 20mm.

Le comportement routier et le confort de la berline compacte électrique Renault sont à la hau-

teur de la réputation de la marque, avec notamment un centre de gravité abaissé grâce à une intégration de la batterie sous le plancher et un essieu arrière multi-bras. A l’heure de la désindustrialisation généralisée de la France et de celle de l’automobile en particulier, il est important de préciser qu’elle est assemblée sur le site nordiste de Douai avec un bloc électrique provenant de la manufacture historique de Cléon en Normandie et d’une batterie dont les cellules sont fabriquées en Europe.

Dans un marché électrique où l’offre est chaque jour plus dense et la concurrence plus performante, en particulier en matière d’autonomie et de temps de recharge, ces évolutions étaient indispensables.

DOMINIQUE MAREE

Le retour de la 2CV

Citroën cède tardivement à la mode néo-rétro en annonçant son projet de relancer plus mythique de ses voitures. Objectif mis en avant : « ré-enchanter la mobilité électrique ».



Citroën a toujours refusé de s’abandonner à ce que certains appellent la « nostalgie ». Plus simplement la mode rétro qui a vu Volkswagen relancer une lointaine descendante de la Coccinelle et Mini s’inspirer de la Mini des sixties. Plus récemment, Renault avec les R5, R4 et Twingo vient de frapper fort avec un trio 100% électrique promis au succès. Pas de ça chez nous a longtemps dit la marque au double Chevron refusant d’exploiter sa riche histoire. Mais il n’y a que les imbéciles qui ne changent pas d’avis, paraît-il.

Volte face de Citroën qui a

annoncé officiellement dans le cadre de son plan stratégique « FaSTLANe 2030 » travailler à une remplaçante de son modèle le plus mythique : la 2CV.

Le constructeur se défend cependant de toute nostalgie dans sa démarche, préférant mettre en avant ce qui a fait la popularité de la 2CV, en particulier sa géniale simplicité, son ingéniosité et son confort. Avec un objectif mis en avant par Xavier Chardon, le patron de la marque : « Tout comme l’originale a autrefois démocratisé la mobilité, la nouvelle 2CV ré-enchantera la mobilité électrique pour une nouvelle génération

grâce à un modèle très désirable. »

Le tout à partir de quatre principes clés : électrique, essentielle, abordable, humaine.

Pour la marque qui dispose d’une des gammes les plus jeunes du marché, cette renaissance de la plus populaire de ses voitures n’est pas sans risques. A commencer par celui de décevoir. Xavier Chardon le concède : « Réinventer la 2CV de demain est un défi et une responsabilité immenses. »

A quoi ressemblera cette 2CV, attendue pour la fin de la décennie ? Citroën a fait fuiter une image en ombre chinoise d’une silhouette

tout en rond, évoquant plus ou moins celle du modèle original. Qu’en restera-t-il ? Pour le constructeur, l’essentiel est ailleurs : « Le retour de la 2 CV n’est pas simplement le retour d’un nom légendaire. C’est le retour d’une idée audacieuse et optimiste du progrès. »

Rétrogradée à l’échelon « régional » selon la formule mise en avant dans le fameux plan « FaSTLANe 2030 », Citroën sait que son avenir est placé sous surveillance par de hauts dirigeants installés sur le continent américain...

D.M.

Karim Fenek. Restaurateur, juge aux prud'hommes et président de l'office de tourisme, il ouvre une nouvelle enseigne et travaille sur de nouveaux projets..

Itinéraire d'un enfant gâté

« Ici, c'est mon ADN. C'est d'ici que tout est parti et je me bats pour conserver cet établissement », confie Karim Fenek depuis son restaurant l'Alhambra qui respire l'Orient. Parce que la Maison Fenek, créée par son père en 1964, est une institution à Troyes. Son couscous et ses plats typiques font la réputation de l'établissement depuis toujours. « Mon père voulait proposer un restaurant très communautaire pour les Maghrébins. » Le restaurant est toujours là. Depuis, il est devenu un établissement incontournable et sa réputation traverse les générations. « Monsieur Chenet, un bijoutier ami de mon père, y déjeunait régulièrement. Il a fait découvrir la cuisine à ses relations et ses amis », contribuant ainsi à fidéliser une nouvelle clientèle et au renom de l'établissement. Pourtant, Karim ne rêvait pas de plats exotiques, mais de passer sa vie au-dessus des nuages.

GÉNÉRATION TOP GUN

Quand il a 17 ans, l'adolescent se fait remarquer pour ses bonnes notes en mathématiques et en physique. « Je suis de la génération Top Gun. » Karim veut devenir pilote de chasse. Ses professeurs l'encouragent dans cette voie. Il se rend alors à Clamart, au centre principal d'expertise du personnel navigant, pour passer la visite médicale de classe 1, le sésame pour entrer en formation. Cette visite de routine balaie son rêve d'un revers de main. Un problème à l'œil lui ferme l'accès à ses ambitions de pilote. L'atterrissage est amer, mais Karim rebondit. Qu'à cela ne tienne, il sera médecin. Il valide son bac scientifique et tente à deux reprises le concours d'entrée en médecine. Admis en dentaire, il refuse « de passer la vie dans la bouche des gens » et abandonne. Il s'oriente vers l'école de commerce de Reims. Il découvre alors un autre univers, bien loin de l'armée et de la médecine, avec l'exploitation de salles de cinéma. Son frère, qui travaillait chez Gaumont, lui facilite les choses et Karim Fenek commence à travailler comme assistant à la direction sur le site des Champs-Élysées à Paris. Quand Pathé rachète Gaumont, il devient directeur du site de Marignan et y restera dix ans.

Les années défilent et son père souhaite passer la main. Le jour arrive où il lui demande de reprendre le restaurant familial. Il accepte. Pourtant, il le vit mal et rêve toujours d'avions. Son père est encore au restaurant et même si les papiers de transmission sont



Karim Fenek dans son restaurant familial oriental créé par son père.

faits dès 2006, il reste le chef et Karim dans son ombre. Difficile de se faire une place et de diriger alors. « À l'époque, je me suis dit que je me sacrifiais pour ma famille. »

des choix et il abandonne l'idée d'être pilote professionnel. « Avec une maman hôtesse de l'air et moi pilote, cela aurait été compliqué pour ma fille. » La raison le ramène

« Je veux que ma journée serve. »

Sa conjointe, hôtesse de l'air qui deviendra la maman de sa fille, le ressent. Ce qui anime Karim, c'est l'aviation et pas la restauration. Elle lui suggère de demander une dérogation pour devenir pilote de ligne et Karim quitte le restaurant. Il entre à l'ESMA pour se former en théorie et en pratique au métier. « C'était génial, je faisais des vols d'instruction à Logne, un aéroclub qui appartenait en partie à Air France et à ADP. » Mais, la vie l'amène à faire

près de son père au restaurant. « Il était vraiment très présent et sa disparition reste un cataclysme pour moi. »

SUR LA BALANCE

Quand il reprend les rênes du restaurant après le décès de son père, Karim Fenek est confronté à une affaire liée à un ancien salarié. « Un jour, j'ai reçu un courrier des prud'hommes. Je prends l'affaire en main, dépense des frais d'avocat

pour que tout soit bien clair et préparé et le jour du rendez-vous, la personne ne se présente pas. Cela a été le déclic. Je me suis dit : il y a de bons patrons, mais ils ne savent parfois pas se défendre. J'ai donc fait des formations aux Prud'hommes de Troyes et suis devenu conseiller prud'homal. J'en suis aujourd'hui vice-président général. C'est une juridiction souvent décriée, mais qui a réellement son utilité avec cette parité salarié/patron. Quand j'ai un serveur ou un restaurateur, je connais son quotidien et la réalité de l'entreprise. »

Depuis huit ans, Karim Fenek officie au Conseil des Prud'hommes. Pourtant, sa décision est prise et ce sera son dernier mandat. Il souhaite désormais découvrir d'autres horizons. Passionné par la chose publique, il est en phase d'observation depuis sa récente élection à la présidence de l'office de tourisme de Troyes la Champagne Tourisme, une nouvelle corde à son arc. Pour autant, Karim Fenek continue de se projeter et multiplie les projets. Après la Maison Fenek, pour laquelle il envisage quelques travaux, il est propriétaire depuis un an du Trianon, un autre restaurant de centre-ville. Les travaux avec leurs lots de mauvaises surprises ont duré un an. Le nouvel établissement doit ouvrir cet été. « Ça y est, nous en voyons le bout ! Ce sera une offre bistrot et bar-tabac, avec un repas complet à moins de 25 euros pour le déjeuner, pour que les clients puissent utiliser les chèques restaurant. La formule changera tous les jours pour attirer les personnes qui travaillent en centre-ville. Le soir, je proposerai une offre plus festive avec des planches, du snacking, des cocktails et des concerts. Je me lève pour donner du travail aux gens », confie Karim.

Karim ne cuisine pas, il laisse à son chef le soin de régaler ses clients. Lui, ce qui le motive, c'est par la concrétisation de ses projets. D'ailleurs, il voit déjà plus loin avec un troisième établissement dont il ne veut rien dévoiler pour le moment. Il souligne tout de même qu'il a bien avancé sur ce projet qui prendra forme après l'ouverture du Trianon. « Je suis arrivé à un âge où je me suis demandé comment je voyais ma vie dans quelques années. Je ne me suis jamais investi pour un projet uniquement financier. Je veux que ma journée serve. J'ai plaisir à diriger mes entreprises, à donner du travail aux gens. Je veux être un acteur économique de la ville, c'est ce qui me plaît et m'anime. Je suis un touche-à-tout avec plusieurs cas-

quettes et j'ai la chance d'avoir une vie riche d'expérience. L'ennui, c'est la pire des choses. »

Karim Fenek n'a pas le temps de s'ennuyer. « Je me lève tôt le matin et me couche tard le soir. » Son temps libre, il le réserve à sa famille et à sa fille. « Je veux passer du temps de qualité avec elle, nous visitons les musées par exemple. » Karim Fenek est toujours souriant, calme et posé et il avance. Pour autant, s'il pouvait remonter le temps, il repasserait le concours de médecine. « J'aime fondamentalement les autres. Médecin m'aurait plu et aujourd'hui, à travers mes mandats, j'essaie d'apporter ma pierre à l'édifice. Je suis un enfant gâté de la vie, je fais ce que j'aime. Pourvu que cela dure le plus longtemps possible ! »

MARIE BÉATRICE PADIRAC

7 décembre 1974

Naissance en Kabylie (Algérie).

2006

Deviend propriétaire du restaurant Maison Fenek.

2010

ESMA de Montpellier.

2018

Conseiller aux prud'hommes.

2026

Deviend président de Troyes la Champagne Tourisme et ouvre le restaurant Trianon.



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

